

# Le président de la République reçoit le ministre mauritanien de la Défense

P02

www.jeunessedalgerie.dz

## jeunesse d'Algérie

Quotidien national d'information

JEUDI 17 AVRIL 2025 / N° 3496 / Prix: 10 DA

### L'Algérie présente son approche en matière de prévention et de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains

P02

DÉCISION DE PARIS DE DEMANDER À 12 AGENTS CONSULAIRES ALGÉRIENS DE QUITTER LE TERRITOIRE FRANÇAIS:

## Alger prend acte

P02



CONSEIL DES MINISTRES :

## Des projets importants sur la table de Nadir Larbaoui

P02

JEUX SCOLAIRES AFRICAINS 2025 : L'Algérie fin prête à accueillir cet événement continental

P08



COUPE DE LA CAF : Le ministre des Sports renouvelle son soutien total au CS Constantine

P09

COOPERATION BILATERALE : Le Général d'Armée Saïd Chanegriha reçoit le ministre mauritanien de la Défense

P02



MINISTRE DE LA SANTE Saïhi réunit les DG des établissements de santé

P03

## Le président de la République reçoit le ministre mauritanien de la Défense

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, le ministre de la Défense, des Affaires des retraités et des Enfants de martyrs de la République islamique de Mauritanie, M. Hanana Ould Sidi Ould Hanana, et la délégation



qui l'accompagne, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du

ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller du président de la République chargé des affaires en lien avec la sécurité et la défense, M. Boumediene Benattou.

### CONSEIL DES MINISTRES :

## Des projets importants sur la table de Nadir Larbaoui

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé ce mercredi une réunion du Gouvernement consacrée à l'étude et à l'examen des moyens de mise en œuvre des instructions du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune lors de la deuxième rencontre avec les opérateurs économiques tenue le 13 avril dernier. En effet et selon un communiqué des services du Premier ministre, les membres du Gouvernement ont étudié au cours de cette réunion la création de deux organismes chargés de réguler le commerce extérieur et de promouvoir les exportations hors hydrocarbures. En plus du dossier de création d'un guichet unique pour organiser, superviser et orienter les projets d'investissement. « L'accent a été mis sur l'application de toutes les mesures nécessaires pour soutenir les jeunes ayant des projets d'investissement en exploitant les mini-zones d'activités déjà créées au niveau des communes. Prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les opérations prioritaires et valoriser l'offre immobilière au profit de l'Agence Algérienne de Promotion des Investissements (AAPI), en plus d'adapter les règles appliquées aux communes et de créer leur classification, en adéquation avec la réalité urbaine et de déve-

loppement » indique la même source. Le Gouvernement a également étudié la version finale de l'avant-projet de loi sur l'état civil : « La nouvelle version a été enrichie conformément aux directives du Président Tebboune lors du Conseil des ministres tenu le 21 avril 2024, notamment en ce qui concerne l'inclusion de dispositions assurant l'adaptation au processus de numérisation, outre les exigences de modernisation des services publics fournis aux citoyens et de simplification des procédures y afférentes » ajoute le communiqué. Par ailleurs, un exposé concernant la réforme et la modernisation des œuvres universitaires, qui comprenait plusieurs axes, a été présenté lors de cette réunion. L'objectif est d'assurer une meilleure qualité des services pour les étudiants et à moderniser et développer leur gouvernance. Enfin, le Gouvernement a entendu une présentation sur le projet de plan national pour l'autisme pour la période 2025-2029. Ce plan comprend un certain nombre de mesures visant à assurer une prise en charge optimale, à tous les niveaux médicaux, sociaux et éducatifs, des enfants autistes et à leur fournir le soutien nécessaire, ainsi qu'à leurs familles, et ce, en application des directives du Président de la République.

### DÉCISION DE PARIS DE DEMANDER À 12 AGENTS CONSULAIRES ALGÉRIENS DE QUITTER LE TERRITOIRE FRANÇAIS:

## Alger prend acte

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a déclaré mercredi que l'Algérie « a pris connaissance » et « pris acte » de la décision de Paris de rappeler l'ambassadeur de France en Algérie pour consultation et de demander à 12 agents consulaires et diplomatiques algériens de quitter le territoire français. « L'Algérie prend acte et prend connaissance de la décision française », a indiqué M. Chaïb sur les ondes de la radio nationale. « Nous n'avons pas encore tous les contours précis des personnes qui sont concernées par cette nouvelle décision que nous regrettons », a-t-il pour-

suivi. Et de rappeler dans ce contexte que l'Algérie « a clairement indiqué dans le communiqué du 14 avril que la décision d'expulser des agents relevant du ministère de l'Intérieur français est justifiée par le caractère inédit de la crise et de la tension qui a été créée par le ministre français de l'Intérieur (Bruno Retailleau), autour de l'affaire de l'arrestation en France d'un agent consulaire algérien ». « En même temps, nous rappelons la teneur de notre dernier communiqué dans lequel on a clairement indiqué que nous sommes en mesure, dans le cadre d'une réponse de fermeté, de prendre de nouvelles mesures en fonction du principe de réciprocité ». « La

crise et la tension actuelle est la résultante directe de cette machination et de cette théâtralisation de cette affaire créée de toutes pièces par un ministre de l'Intérieur qui l'a conçue en réchauffant une affaire datant de plus de huit mois, liée à un supposé enlèvement de cette personne (Amir Boukhors, dit AmirDZ) et qui a été malheureusement utilisée comme le levain d'une nouvelle manœuvre pour torpiller la relation bilatérale et la dynamique ascendante qui a été voulue par les deux Chefs d'Etat », en l'occurrence le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son homologue français Emmanuel Macron, a tenu à rappeler M. Chaïb.

### COOPERATION BILATERALE :

## Le Général d'Armée Saïd Chanegriha reçoit le ministre mauritanien de la Défense

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu mercredi, le ministre de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants des Martyrs de la République islamique de Mauritanie, M. Henana Ould Sidi Ould Henana qui effectue une visite en Algérie à la tête d'une importante délégation militaire, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut du drapeau national, suivi du salut militaire présenté à l'hôte par une formation militaire, représentant les différentes Forces de l'Armée nationale populaire. Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part le Secrétaire Général du ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces, les Chefs de Départements et des Directeurs Centraux de l'Etat-Major de l'ANP et du ministère de la Défense nationale, ainsi que les membres de la délégation mauritanienne, les deux parties ont abordé « les développements sécuritaires dans la région de l'Afrique du nord et le continent africain ». Elles ont également échangé « les points de vue sur les questions d'intérêt commun », ainsi que « les voies et moyens à même de renforcer la coopération militaire entre les deux pays frères », précise la même source.

## L'Algérie présente son approche en matière de prévention et de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains

Des responsables au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines ont affirmé, mercredi à Alger, que l'Algérie a adopté une approche globale de prévention et de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, en adoptant des mécanismes de coopération avec différents pays et organisations. Dans son intervention lors de la troisième et dernière journée des travaux du forum scientifique sur la migration (techniques d'enquête et de surveillance dans la lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains), organisé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en collaboration avec l'Université arabe Naïf des sciences de la sécurité et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le sous-directeur de la migration au ministère, M. Toufik Retaa, a affirmé que « l'Algérie a adopté une approche globale, solidaire et intégrée pour lutter contre le phénomène de la migration illégale, fondée principalement sur la lutte contre les causes profondes de ce phénomène ». Dans ce contexte, il a mis l'accent sur la coordination interne entre les différentes institutions nationales des différents secteurs, tels que les services de sécurité, de santé et de protection sociale. L'Algérie adopte des mécanismes à différents niveaux, notamment des mécanismes directs mis en œuvre par les différents corps de sécurité, ainsi que des mécanismes diplomatiques et sectoriels aidant directement ou indirectement dans ce domaine, a ajouté le même responsable. Concernant les efforts du ministère des Affaires étrangères, l'orateur a indiqué que le ministère, « considéré comme un coordinateur national au niveau interne, a également un rôle actif au niveau international, notamment dans la défense de l'approche algérienne ». Dans ce contexte, il a cité ses efforts au niveau africain, où l'Algérie a été la première à préparer et à défendre la position africaine commune concernant la relation entre migration et développement, le développement étant, a-t-il dit, « un élément essentiel dans la lutte contre ce crime ». Dans son intervention, Abdelkrim Hadid, sous-directeur chargé du dossier de la traite des êtres humains au ministère a déclaré que « la traite des personnes n'est pas un phénomène répandu en Algérie, mais certains indicateurs socioéconomiques avec l'utilisation des technologies modernes et l'augmentation des flux migratoires irréguliers d'Afrique subsaharienne, nous amènent à renforcer notre vigilance face à ce type de crime ». La poursuite des sessions de formation contribuera à renforcer la compréhension juridique intégrée de ce crime chez les magistrats et les officiers de la police judiciaire, ce qui permettra d'améliorer la détection des cas, au regard de l'évolution des méthodes de traite à l'avenir, a-t-il ajouté.

**jeunesse d'Algérie**  
Quotidien national d'information

Quotidien National d'information  
« Jeunesse d'Algérie »  
Edité par la Sarl  
« Jeunesse communication »  
Au capital de 100.000 DA

**Siège social :**  
Sidi Bachir, lotissement 98,  
N° 12 Bir-el-Djir, Oran  
RC N° : 11B .31/000112565  
NIF : 001131011256517

REDACTION,  
ADMINISTRATION,  
PUBLICITE  
TEL / FAX 041 40 14 68

Directeur general :  
**ALI GUETTAF**  
Directrice de publication :  
**ZIDANE NACERA**

Impression : Ouest -SIO - Oran  
Diffusion : Sarl SDPO- Oran

Sites Internet :  
www.jeunessedalgerie.dz  
www.chebabdjazairi.dz  
Email : jeunesdz@yahoo.fr

Les documents, manuscrits, photocopies et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas être réclamés.

Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité. Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz -agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz -agence.ouargla@anep.com.dz -agence.constantine@anep.com.dz

## INTIMIDATION D'HOMMES D'AFFAIRES FRANÇAIS ET ARRESTATION D'UN AGENT CONSULAIRE ALGERIEN

# Qui provoque qui ?

Ça chauffe de nouveau entre Paris et Alger ! Bruno Retailleau et ses alliés de l'extrême droite continuent de « parasiter » les relations franco-algériennes. Après avoir freiné les tentatives de reprise diplomatique, voilà qu'ils s'en prennent désormais à la sphère économique. Selon le Conseil du Nouveau Économique Algérien (Crea), un dirigeant d'une entreprise française de transport maritime a été fortement « découragé » de se rendre en Algérie, où l'attendait la signature d'un important contrat. C'est l'intéressé lui-même qui en aurait fait part à ses homologues algériens. « Les autorités françaises ont déconseillé à ce chef d'entreprise de concrétiser un projet d'investissement en Algérie », déplore le Crea dans un communiqué publié hier. Selon le patronat algérien, cette « mesure est provoquée et justifiée par la crise entre les deux pays ». Que cache cette nouvelle sortie de piste ? Pourtant, la France officielle, à sa tête le président Macron, a ouvert la porte à l'apaisement. Mais comme le fait remarquer le Crea, ce sabotage « contredit les déclarations officielles appelant à l'apaisement et à la normalisation des relations algéro-française ». Cette décision vient de mettre en péril un investissement concret, l'un des premiers depuis la reprise des relations entre les deux pays, pour des raisons obscures. Cela reflète une terrible contradiction entre le discours et la réalité. Le Crea estime qu'il « est paradoxal que les mêmes autorités françaises, qui expriment des préoccupations quant à la participation limitée des entreprises françaises aux appels d'offres internationaux en Algérie, prennent des mesures qui entravent les initiatives d'investissements privés ». Est-ce l'Algérie qui empêche la coopération économique entre les deux pays ? Ce « court-circuitage » est la preuve tangible que ce n'est pas le cas. Face à ce



qu'il considère comme une provocation, le Crea a décidé d'annuler sa visite en France ainsi que la rencontre prévue avec le Medef en mai prochain. Toutefois, il n'entend pas rompre totalement le dialogue. Il réaffirme « son engagement en faveur de partenariats internationaux fondés sur la réciprocité, la transparence et le respect mutuel », tout en restant mobilisé pour défendre les intérêts de l'économie algérienne.

### Cette situation semble illustrer

Une stratégie bien rodée de la part de certains cercles politiques français : empêcher toute relance pour ensuite en faire un argument de campagne, jouant la carte de la victimisation en rejetant la responsabilité de la rupture sur Alger. Or, encore une fois, qui provoque l'autre ? Qui a ouvert les hostilités ? Ce n'est certainement pas l'Algérie qui a tout fait pour aller vers l'apaisement. Comme l'a clairement expliqué, hier, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb. Ce dernier a rappelé dans un entretien télévisé diffusé les circonstances troublantes de l'arrestation d'un agent consulaire algérien à Paris. « Il a été interpellé en pleine rue, dans des conditions humiliantes, en viola-

tion des règles diplomatiques et des conventions internationales », a-t-il déclaré. « Nous avons immédiatement exigé sa libération » Mais côté français, silence radio. L'Algérie a alors réagi en décidant l'expulsion de douze agents liés au ministère français de l'Intérieur. « Une réponse proportionnée et souveraine », insiste Chaïb, qui accuse directement le ministère de l'Intérieur français d'être à l'origine de la dégradation actuelle. Pis encore, l'arrestation de l'agent algérien est fondée sur des éléments farfelus. « On évoque la simple localisation de son téléphone à proximité du domicile d'un délinquant pour justifier une détention provisoire. C'est absurde et contraire à toutes les pratiques diplomatiques », s'indigne le secrétaire d'État, qui précise que la représentation consulaire algérienne n'a même pas été informée officiellement. L'Algérie a donc mandaté ses avocats à Paris pour obtenir la libération de son agent consulaire. Mais malgré cette mobilisation, « Bruno Retailleau et la machine médiatique de l'extrême droite » ont réussi à maintenir ce diplomate en détention. Face à cette escalade, Alger a répliqué par la voie de la réciprocité. Ces incidents, ajoutés au blocage du projet économique, montrent qu'« une main malveillante » fera toujours tout pour saborder les relations entre les deux pays.

## MINISTÈRE DE LA SANTÉ

### Saïhi réunit les DG des établissements de santé

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a présidé une réunion d'évaluation avec les directeurs généraux des établissements de santé, dans le cadre du suivi périodique de la mise en œuvre du « Plan d'action malade (PAM) » notamment ses sept axes, qui vise à réaliser un bond qualitatif en matière des services de santé fournis aux citoyens, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue lundi dernier, le ministre a souligné la nécessité de « redoubler d'efforts et de poursuivre l'action collective avec une cadence soutenue » afin d'at-

teindre les objectifs escomptés consistant principalement à « assurer un service de santé de haute qualité répondant aux aspirations des patients », saluant les « résultats positifs » réalisés dans de nombreux volets relatifs à la concrétisation des objectifs du PAM. Dans ce contexte, M. Saïhi a donné une série d'instructions notamment l'amélioration de la performance des services d'épidémiologie et de la médecine préventive, étant, a-t-il dit, « la pierre angulaire pour préserver la santé publique et faire face aux risques sanitaires », outre le ren-

forcement de la coordination entre l'administration centrale, représentée par la direction générale de la prévention, et les établissements de santé sous tutelle, en créant une « dynamique efficace qui prenne en compte les spécificités et les besoins de chaque région, tout en garantissant une réponse en temps réel aux défis sanitaires soulevés ». S'agissant des médicaments, le ministre a souligné la nécessité de les garantir en permanence dans tous les établissements sanitaires, en se focalisant sur « l'action proactive afin d'éviter toute éventuelle perturbation ».

## SPECULATION SUR LES VEHICULES NEUFS

### L'État serre la vis

En attendant la mise en branle des projets d'investissement dans le secteur automobile, et dans un contexte marqué par le manque de véhicules pour satisfaire les besoins du marché, les spéculateurs n'ont pas tardé à montrer le bout de leur nez. Ils se sont rués sur les véhicules utilitaires, notamment la très prisée Fiat Doblo, revendue à des prix gonflés, bien au-delà de leur valeur réelle. Des réseaux de revendeurs, opérant sous couvert de simples procurations, se sont engouffrés dans la brèche, provoquant une flambée sans précédent des prix sur le marché parallèle. Le procédé est bien rodé : acquisition de véhicules neufs auprès des concessionnaires agréés, puis revente rapide via procuration notariée, permettant d'éviter l'immatriculation à leur propre nom. Cette technique, légale en apparence, s'est transformée en une véritable filière informelle, où les véhicules sont revendus avec des marges pouvant dépasser plusieurs centaines de milliers de dinars. Parfois jusqu'à 150 millions de centimes de différence. Résultat : les citoyens, espérant acquérir un véhicule au prix d'usine, se retrouvent face à des tarifs artificiellement majorés et à des délais d'attente allongés. Face à cette situation, le ministère de la Justice a décidé de réagir. Dans une correspondance datée du 9 avril, il a été demandé aux notaires de « s'abstenir d'établir des actes de procuration pour les véhicules neufs ». La note interdit toute forme de revente impliquant des procurations, que le véhicule ait été acheté auprès des concessionnaires, des constructeurs agréés, des distributeurs officiels ou de particuliers. Cette mesure vise clairement à freiner les pratiques spéculatives ayant perturbé l'équilibre du marché ces derniers mois. La Fiat Doblo, dans ses deux versions, illustre parfaitement cet emballement. Dès son arrivée, elle a suscité un engouement notable, particulièrement chez les professionnels et les petites entreprises. Une demande rapidement détournée par des revendeurs opérant en dehors de tout cadre commercial structuré. La décision du ministère s'inscrit dans une volonté plus large de rétablir transparence et équité dans les transactions automobiles. Elle marque également un avertissement clair à ceux qui ont longtemps profité d'une brèche juridique dans l'encadrement des ventes. Mais si cette mesure constitue un premier pas important, elle devra impérativement être suivie par d'autres actions concrètes : un meilleur contrôle des ventes, une limitation du nombre de véhicules par acheteur, et surtout, l'accélération de la relance industrielle du secteur pour répondre à la demande croissante. L'État, en serrant la vis aujourd'hui, sait qu'il y aura d'autres tentatives de contournement, d'autres formes de détournement, plus discrètes, plus sophistiquées peut-être. C'est pourquoi cette mesure, bien qu'importante, ne peut être qu'un début. Le dossier est pris au sérieux par les autorités. D'ailleurs, la question a abordé lors d'une rencontre multisectorielle, regroupant des représentants des ministères de l'Industrie, de l'Intérieur, de la Justice, du Commerce, ainsi que de la Gendarmerie nationale. Une mobilisation qui témoigne de l'importance accordée à cette question. La rencontre a été également consacrée à la finalisation du lancement d'une nouvelle plateforme numérique dédiée au suivi de la vente des véhicules fabriqués. Mais cette ruée vers les véhicules a aussi ouvert la voie à une autre dérive : les arnaques. Avec la pénurie et l'urgence d'achat, de nombreuses personnes se sont fait piéger.

## CONSEIL DE LA NATION

### Un groupe d'élèves-officiers visite le Sénat

Dans le cadre des journées portes ouvertes organisées par le Sénat, un groupe d'officiers stagiaires de l'École supérieure militaire de l'Information et de la Communication a visité le siège du Sénat, ce mardi 15 avril 2025. Les élèves-officiers ont été accueillis par Salah Goudjil, président du Sénat, par le professeur Habib Douaki, président de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Sénat. Il a été accompagné de Salim Belhasrouf, vice-président de la Commission de la Défense nationale, de Belaïlia Belhadjab, d'Abdelmadjid Azeddine, de Mohamed Louber, de Lakhdar Moulai Saâdoun, de Samir Zoubiri, de Kamal Khelifati, de Mourad Lakhali, membres du Sénat, ainsi que de plusieurs cadres du Sénat, dont Mohamed Drissi Dada, secrétaire général du Sénat, et Issa Bourakba, directeur de cabinet du président du Sénat. Durant toute la journée, le groupe de visiteurs a effectué un tour des différents espaces et installations du Sénat, où ils ont reçu des explications détaillées sur son histoire, sa composition et ses missions.

## PARTIS POLITIQUES

# Le FLN salue la position ferme d'Alger

Le FLN a réitéré, hier, dans un communiqué, « son soutien total à la décision du ministère des Affaires étrangères de déclarer persona non grata 12 membres du personnel de l'ambassade de France et des représentations consulaires en Algérie, relevant du ministère de l'Intérieur de ce pays, et de leur ordonner de quitter le territoire national dans un délai de 48 heures ». Cette décision intervient, soutient ce parti, « en réponse à l'arrestation arbitraire et scandaleuse sur la voie publique opérée le 8 avril dernier par les services du ministère de l'Intérieur français à l'encontre d'un agent consulaire d'un État souverain accrédité en France ». En outre, l'ex-parti unique considère que « le comportement ignominieux et provocateur du ministre français de l'Intérieur et ses attaques répétées contre la souveraineté de l'Algérie relèvent d'une sale besogne visant à empoisonner les relations entre les deux pays, particulièrement au moment où les présidents des deux pays oeuvrent à rétablir les relations tendues par les agissements irresponsables de cet individu rancunier et colonialiste ». Ce parti rappelle que « l'arrestation de l'agent consulaire constitue non seulement une violation de l'immunité diplomatique, mais aussi un acte de provocation qui démontre clairement l'absence de bonne volonté pour réunir les conditions d'un règlement du conflit et la reprise de relations normales ». « Au FLN, nous constatons que cette réponse



ferme et résolue de l'État algérien au chantage systématique exercé par le lobby extrémiste en France reflète une position souveraine et irréversible et confirme que l'Algérie est capable de défendre ses intérêts qui ne sauraient être compromis », peut-on lire dans le document. Cette réponse décisive, estime-t-on, « traduit la disponibilité de l'Algérie à la réciprocité, tout en démontrant sa ferme volonté d'établir des relations basées sur l'égalité, le respect mutuel et les avantages partagés ». « Nous soulignons que l'Algérie est un État souverain qui ne se soumet pas aux dictées, provocations ou chantages de quelque nature ou source que ce soit », est-il écrit dans ce communiqué.

## Le parti d'Abdelkrim Benbarek

Appelle toutes les forces vives,

### ALGERIE-RUSSIE

## Le vice-président du Comité russe de Défense reçu au MDN

Dans le cadre du renforcement des relations entre les deux pays, d'ailleurs déjà qualifiées d'excellentes, le général-major Mohamed Salah Benbicha, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a reçu, hier, Iurhii Vallaev, vice-président du Comité russe de défense et de sécurité du Groupe d'amitié parlementaire algéro-russe, présent en Algérie depuis plusieurs jours, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. La rencontre a eu lieu, rapporte le MDN, au niveau du siège du ministère de la Défense nationale. L'hôte de l'Algérie était accompagné d'une délégation de haut niveau, a précisé la même source. À cette occasion, « les deux parties ont eu des discussions bilatérales en présence du chef du Département des approvisionne-

ments et du directeur des relations extérieures et de la coopération du ministère de la Défense nationale aux côtés des membres de la délégation russe qui l'accompagne ». Le MDN a notamment relevé que « les discussions ont porté sur les domaines d'intérêt commun, à l'instar de la commission mixte chargée de la coopération militaire et technique ». Ce fut une opportunité aussi bien pour l'Algérie que pour la Russie d'intervenir pour s'exprimer sur les relations particulières qu'entretiennent les deux pays. Le MDN a souligné « l'excellence des relations bilatérales et des mécanismes de concertation et de coopération entre les deux pays ». Les deux parties, ne manqueront pas d'échanger des présents symboliques. Le vice-président du Comité russe avait déclaré,

les partis et les acteurs sociaux « à rester vigilants et prudents face aux conspirations et complots contre notre honorable patrie en œuvrant au renforcement de la cohésion nationale, à faire face aux différents défis et dangers et à soutenir toutes les positions prises par l'Algérie de manière souveraine ».

Par ailleurs, l'instance de coordination des partis de la majorité parlementaire pour l'Algérie a tenu, avant-hier, une réunion au siège du parti à Hydra dans le cadre de l'initiative portant amendement de la loi électorale. Cette rencontre ayant regroupé les représentants du FLN, RND, du front El Moustakbal et du mouvement El Binaa a été présidée par Mohammed Kennai, membre du bureau politique du FLN en charge de l'organisation et l'administration financières. Les participants se sont entendus sur un certain nombre de propositions liées à l'enrichissement de la loi électorale.

## RENCONTRE AVEC LA PRESSE REGIONALE

## Meziane donne le coup d'envoi à Oran

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, donnera, demain à Oran le coup d'envoi officiel d'une série de rencontres régionales dédiées aux journalistes et aux professionnels du secteur des médias, a annoncé, hier, un communiqué du ministère. Cette première rencontre, qui se veut un espace d'écoute, d'échange et de concertation, réunira des représentants de la presse nationale, des acteurs de la communication institutionnelle ainsi que des experts du secteur. Selon le ministère, cette initiative vise à ouvrir un débat ouvert et constructif autour des enjeux actuels de la profession, à l'heure des mutations technologiques et des nouvelles attentes du public. D'autres rendez-vous sont déjà programmés dans les régions de l'est, du sud et du centre du pays. « Ces rencontres ont pour objectif de recueillir les visions et les propositions des professionnels eux-mêmes, afin d'accompagner les réformes à venir dans le secteur de l'information », souligne le ministère. Cette démarche intervient dans un contexte où le secteur médiatique algérien fait face à de nombreux défis : précarité des journalistes, évolution du modèle économique des médias, transformation numérique et montée des réseaux sociaux. Dans le prolongement de cette dynamique de dialogue, Mohamed Meziane a reçu, lundi, une délégation du Bureau national de l'Organisation nationale des journalistes algériens (Onja), conduite par son président, Slimane Abdouche. Lors de cette réunion, le ministre a salué le rôle fédérateur de l'Onja, assurant que « les portes du ministère lui sont ouvertes » pour bâtir ensemble une stratégie de modernisation du secteur. L'organisation a, pour sa part, présenté un état des lieux complet du journalisme en Algérie, insistant sur les préoccupations socio-professionnelles de la profession et les dysfonctionnements constatés sur le terrain. L'Onja a également exposé son programme annuel axé sur la formation, la professionnalisation et la promotion d'un journalisme éthique et responsable. Le ministre s'est montré réceptif à ces propositions, insistant sur « l'importance d'associer les journalistes aux réformes en cours » et invitant, officiellement, l'organisation à participer activement aux rencontres régionales. Dans un climat de confiance mutuelle, l'Onja a réaffirmé son engagement en faveur de médias « libres, professionnels et responsables », tout en défendant la dignité des journalistes et la liberté d'expression, dans le cadre des lois de la République. Avec le lancement de ces rencontres, les autorités entendent amorcer une nouvelle étape dans la relation entre l'État et les professionnels de l'information, fondée sur l'écoute, la transparence et la coconstruction des réformes à venir.

### REGULATION DU MARCHÉ

## Zitouni passe à la vitesse supérieure

Axe central des actions de réforme, la stabilité du marché de la consommation s'est imposée comme une priorité absolue du rôle de l'État. À ce titre, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a affirmé, lundi à Alger, lors d'une audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale que « l'État opte pour la régulation du marché et l'équilibre entre liberté d'initiative et contrôle, sans un retour à la politique de régulation globale, ni de retrait total ». On ne peut plus clair, cette orientation confirme l'importance des instructions du président de la République inhérentes, à l'émergence d'une nouvelle dynamique commerciale reflétant la souveraineté économique édifée sur un socle financier plus performant. C'est précisément ce qui a marqué ces dernières années, où les paramètres et les indicateurs économiques ont été tirés vers le haut, exprimant les résultats des actions de réformes et des restructurations qui ont touché l'ensemble des secteurs stratégiques. Des résultats visibles à travers la gestion des besoins du marché, notamment durant les périodes de grande consommation, telles que les fêtes et le mois de Ramadhan. À cela s'ajoutent les multiples actions menées dans le sens du renforcement du contrôle, de la traçabilité des prix des produits, la mise en œuvre des mécanismes de numérisation, et de subventions. Des paramètres qui ont contribué considérablement à atteindre des équilibres efficaces, notamment entre la production, la consommation et la distribution. De même importance, ces avancées permettent aujourd'hui de réaliser des résultats probants en matière de lutte contre les circuits informels, et de renforcer les capacités des secteurs productifs à relever des défis de la transition économique. Autrement dit, les avancées du secteur du commerce de l'intérieur deviennent des arguments forts pour la valorisation des acquis et l'édification de feuilles de route, efficaces à même de permettre l'exploitation des opportunités et des perspectives de développement et de croissance. À ce titre, le secteur a joué le rôle de fédérateur des forces vives et des acteurs centraux de la scène commerciale et économique.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

# 13 marques mondiales postulent

Des marques automobiles prestigieuses et de grande renommée mondiale sont en phase de négociation en vue de s'implanter en Algérie. Plus d'une douzaine de marques automobiles ont, ainsi, affiché leur ambition d'implanter des projets de construction automobile dans le pays. Attirées par le nouveau cadre réglementaire des investissements et l'amélioration du climat des affaires, sans compter les dispositifs d'incitations concédées par le gouvernement, ces compagnies, dont certaines sont condamnées à recourir aux fameuses co-localisations, comptent bien décrocher des projets d'envergure dans le pays. Les contextes géo-économiques et géopolitiques ayant largement basculé, ces dernières années, dans les contrées jadis considérées comme des Eldorado fleurissants. D'ores et déjà, le secteur de l'industrie nationale, qui a été destinataire de demandes officielles d'investissements dans la construction automobile et composants, a vu certains de ces projets se concrétiser sur le terrain. C'est le cas du constructeur sud-coréen Hyundai, qui vient de signer un accord de principe avec le ministère, en vue de l'intégration directe de fourniture de composants, simultanément avec le lancement de la production. L'accord en question implique un engagement solennel d'accompagnement simultané et immédiat de la fabrication des pièces de re-



change, concourant à un renforcement progressif du taux d'intégration dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Hyundai n'est pas le seul opérateur automobile mondial à s'intéresser de près à l'investissement en Algérie. Great Wall, qui est déjà très avancé dans le montage de son affaire, semble décidé à aller jusqu'au bout avec des investissements importants à la clé. Implanté dans la wilaya d'Aïn Defla, le géant chinois vient de lancer les travaux de son usine dans cette wilaya, avec, à la clé, deux modèles à fabriquer et à commercialiser en Algérie.

## L'autre investisseur est le constructeur chinois JAC

A annoncé, au cours du mois de février écoulé, avoir achevé la construction de son usine dans la wilaya d'Aïn Témouchent.

Dans une première étape,

JAC devra disposer d'une capacité de production annuelle de 100 000 véhicules, dont 40% seront destinés à l'exportation. Le taux d'intégration sera établi aux alentours de 30%. Il y a également le géant italien Stellantis qui reste un modèle important de réussite avec la commercialisation de la Fiat, dans différentes versions en Algérie. Cela dit, l'Etat compte bien aboutir à la concrétisation de sa stratégie d'augmentation du taux d'intégration, avec le développement de modèles de partenariats types comportant des clauses équitables et alléchantes pour les partenaires étrangers. Avec une telle approche, l'Algérie s'inscrit désormais dans une stratégie exhaustive, visant à faire partie de la chaîne de valeur mondiale de la construction automobile et à devenir un centre régional de production et de distribution des composants automobiles.

Cela passe, inéluctablement, par l'adoption d'un

modèle nouveau et progressif de construction durable et intégrée, impliquant le passage d'une industrie d'assemblage vers une industrie de fabrication renforcée des différents composants automobiles, jusqu'au renforcement du potentiel exportateur. Avec un besoin exprimé de pas moins de 500 entreprises activant dans la fabrication de pièces de rechange, l'Algérie entame une véritable sprint afin de combler le déficit actuel, étant donné qu'il n'existe que 120 unités de production de composants automobiles activant dans le secteur.

Il est important de souligner, dans ce contexte, cette nouvelle collaboration avec une société italienne, dans le cadre de la mise en place d'unités pour la transformation de matériaux plastique automobile.

Il est également prévu la mise en place d'un centre de conformité de certification et de testage des pièces produites en Algérie.

## INDUSTRIE DU LITHIUM

# Plus de 50000 emplois directs à la clé

Le chercheur et scientifique algérien de renommée internationale, expert international en batteries lithium-fer-phosphate (LFP) et en technologies de stockage d'énergie, Karim Zaghib, a affirmé que l'Algérie s'engage activement dans le développement de la filière du lithium, un matériau stratégique utilisé dans de nombreuses technologies et industries à travers le monde. Cette déclaration a été faite à l'issue de l'audience que lui a accordée, ce mardi à Alger, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Lors de cette rencontre, le professeur Zaghib a présenté les projets en cours pour la fabrication de batteries au lithium en partenariat avec le ministère de l'Énergie et l'entreprise Sonarem. Il a souligné que ce secteur d'avenir bénéficie du soutien total du président de la République. «Nous avons l'appui du président Tebboune pour faire de cette industrie une référence, dans un contexte où les plus grandes entre-

prises mondiales se tournent vers le lithium», a-t-il dit. Le scientifique a exprimé sa volonté de voir l'Algérie devenir un acteur majeur dans ce domaine stratégique : «Nous travaillons pour que l'Algérie devienne forte et leader dans la production de batteries au lithium», a souligné Zaghib qui a également assuré que cette industrie émergente pourrait générer plus de 50000 postes d'emploi et 100000 emplois indirects, ce qui représente une avancée considérable pour l'économie nationale et l'emploi des jeunes. Zaghib a relevé que des perspectives prometteuses existent pour développer la filière lithium en Algérie à travers la création d'un tissu industriel permettant de fabriquer localement des batteries lithium grâce à ses ressources minières. Le président Tebboune a reçu le professeur Zaghib au Palais présidentiel en présence de Boualem Boualem, directeur de cabinet à la Présidence, et de Nour-Eddine Yassaa, ministre délégué chargé des

Énergies renouvelables. Cette rencontre témoigne, si besoin est, de la volonté de l'Algérie de s'inscrire dans les grandes transitions énergétiques mondiales et de miser sur ses ressources naturelles pour bâtir une économie durable et compétitive. Selon Zaghib, l'Algérie pourrait utiliser ces ressources pour établir une filière complète, allant de l'extraction de ce minerai rare à la production de batteries. Ce potentiel minier pourrait apporter un «plus» à l'économie algérienne, en créant de nouveaux emplois et en stimulant le secteur industriel local. Dans une déclaration au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le chercheur Karim Zaghib a affirmé que le Président avait écouté ses propositions concernant les moyens à même de permettre de développer la filière lithium et de fabriquer ce type de batteries, à travers «une exploitation optimale des mines de lithium, de fer et de phosphate».

## PARTENARIAT STRATEGIQUE ENTRE SONATRACH ET BAKER HUGHES

### L'Algérie à de l'Afrique

L'Algérie part à la conquête du marché africain des équipements et des installations énergétiques. L'accord passé entre le groupe pétrolier national Sonatrach, la société énergétique nationale, la Sonelgaz et l'américain Baker Hughes s'inscrit, en droite ligne, dans ce sillage. Le Groupe Sonatrach et la compagnie nationale la Sonelgaz, viennent de signer, dimanche dernier à Blida, un important accord avec leur partenaire américain Baker Hughes, à travers la filiale Algesco spécialisée dans la réparation et la maintenance de turbines. L'objectif étant de «diversifier sa production pour investir le marché africain». Seulement, pour intégrer le marché africain, le duo énergétique algérien doit faire appel à des partenariats stratégiques divers et de grande ampleur. La méthode du major algérien est claire. Il est impératif de «diversifier la production de la société de réparation et de maintenance des turbines et des compresseurs destinés aux véhicules industriels de la Sonatrach et de la Sonelgaz, dans la perspective d'intégrer les marchés africains», devait souligner le P-DG de la Sonatrach, Rachid Hachichi, en présence du P-DG de la Sonelgaz, Mourad Adjal, et le patron de la compagnie américaine Baker Hughes, Lorenzo Simonelli, en marge d'une visite d'inspection de la société Algesco, dans la zone industrielle Guerrouaou de Boufarik. L'occasion aussi pour les deux chefs des deux compagnies, la Sonatrach et Baker Hughes, d'annoncer la relance des activités de la société mixte Apac, qui est aussi spécialisée dans les équipements industriels et les pièces de rechange pour la chaîne de valeur des hydrocarbures, annonce-t-on encore. Il est à signaler que cette société américaine, spécialisée dans les technologies de l'énergie au plan mondial, est l'une des plus importantes dans le registre des partenariats de la major algérienne, en termes de contribution au développement des projets énergétiques algériens. Présente dans les filiales Algesco et Apac, Baker Hughes contribue à la diversification de la production, «grâce à la réalisation de turbines à gaz d'une capacité moyenne de 20, 30 et 50 mw, qui font l'objet d'une forte demande sur le marché africain», devait souligner Adjal, qui avait fait allusion à la réception de plusieurs demandes de pays africains, à l'instar du Burkina Faso, du Niger et du Sénégal.

## SECTEUR DES ASSURANCES ET DE REASSURANCE

### Les bonnes notes de l'Algérie

L'Algérie dispose de niches diverses et multiples qui pourraient la projeter à l'avant-garde des marchés de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Mena), en termes d'assurances et de réassurances. C'est ce qui ressort d'un rapport de l'AM Best, un cabinet américain international, spécialisé dans la notation de l'assurance, qui a établi un focus sur le marché algérien des assurances. Le rapport met en valeur un ensemble de facteurs et d'indicateurs qui sont à même de façonner le cours des choses dans le secteur des assurances, citant ainsi les facteurs de «développements démographiques, économiques et réglementaires en Algérie». Pour le cabinet américain, ces facteurs augurent de bonnes perspectives pour «la croissance, l'expansion, l'investissement étranger et la rentabilité» dans le marché algérien des assurances. Dans ce nouveau «Rapport sur le segment de marché Best», intitulé «le marché algérien de l'assurance prêt pour la croissance et l'expansion», l'agence de notation américaine relève des indicateurs potentiels de croissance, qui «contribuent à distinguer le segment de l'assurance en Algérie de ceux des autres pays de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Mena)».

JOURNÉE DU SAVOIR

# L'AAST organise «la semaine du savoir» à partir de samedi



## HADJ HAMDOUCHE

L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) organisera, à partir de samedi prochain, la «Semaine du savoir», durant laquelle une série d'activités scientifiques et de rencontres seront organisées dans la wilaya d'Oran. La manifestation sera organisée à l'université «Mohamed Ben Ahmed» et au théâtre régional de la wilaya. Un programme riche et varié est prévu, incluant plusieurs conférences autour des «grands risques», axées sur «les séismes et leur impact sur le développement socio-économique et le dessalement de l'eau en Algérie». Le coup d'envoi de cette manifestation, organisée dans le cadre de la Journée du savoir célébrée le 16 avril de chaque année, sera donné ce jeudi, à partir

de l'université «Mohamed Ben Ahmed». Pour certaines associations, cette manifestation a prématurée, alors que pour d'autres entités familière à cette commémoration l'on anticipée, à travers une conférence scientifique, organisée samedi dernier à Oran, dans le cadre de la célébration de la Journée du Savoir, coïncidant avec le 16 avril, ont mis en lumière le rôle de l'Association des Oulémas musulmans algériens et de ses fondateurs, notamment Cheikh Abdelhamid Ibn Badis et Cheikh Bachir Ibrahimi, dans la diffusion du savoir et au service de la patrie. Cette rencontre, qui s'est tenue à la salle de cinéma «Maghreb», a été organisée à l'initiative de l'association «Algérie El-Kheir», en coordination avec l'Office national de la culture et de l'information. Les inter-

venants ont souligné que les membres fondateurs de l'Association des Oulémas musulmans algériens ont combattu l'occupant français à la fois sur les plans idéologique et militant, contribuant à l'édification de la société par la sensibilisation et la diffusion du savoir. Dans ce contexte, Youssef Labiod, président du bureau de wilaya de l'association «Algérie El-Kheir», a rappelé que l'un des objectifs de l'Association des Oulémas est de préserver l'identité algérienne dans ses dimensions civilisationnelles, religieuse et historique, de raviver la culture arabe et de promouvoir la langue arabe. Il a souligné les efforts de l'association dans la formation d'élites masculines et féminines, ainsi que dans la réforme des méthodes d'enseignement.

## LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉNERGIE À ORAN Le secteur minier, Un levier important de la diversification économique

Le plan de développement du secteur minier va contribuer de manière efficace à la croissance et à la diversification de l'économie nationale, a indiqué la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, Karima Tafer, en marge d'une visite de travail effectuée hier après-midi dans la wilaya d'Oran. Elle a ajouté que ce plan stratégique s'inscrit dans le cadre des directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune « qui accorde une grande importance à la modernisation de ce secteur ». L'objectif principal est de réduire la facture des importations, d'augmenter les exportations et de générer des recettes en devises, tout en créant des postes d'emploi, notamment dans les régions éloignées, a-t-elle poursuivi. La secrétaire d'État auprès du ministre de l'énergie a visité l'unité de Kristel d'une carrière d'exploitation du marbre de haute qualité. Elle indiqua à ce propos que le secteur dispose déjà de stocks importants de marbre, avec plus de 15 000 tonnes entreposées sur place. Dans la même optique la responsable, a estimé que la l'interdiction des plaques semi-finie pourrait être une opportunité pour développer davantage les carrières du marbre de façon à répondre la demande nationale mais aussi aller vers l'exportation, tout en faisant le nécessaire pour faire connaître la production nationale de la filière marbre. Mme Tafer a également inspecté le site intégré qui va servir de lieux de stockage des quantités de minerai de fer de Gara Djebilet qui seront transportées de Béchar vers Béthioua.

*H Hadj*

## 67 CAS D'ATTEINTES RECENSÉS SUR LE RÉSEAU DEPUIS JANVIER 2024 À CE JOUR

### Excavations anarchiques sur le réseau Sonelgaz à Oran

Selon les informations communiquées par la direction de la distribution d'Oran relevant de Sonelgaz, de nombreux cas d'agressions sur son réseau ont été enregistrés. Les statistiques font état de 67 cas d'atteintes recensés sur le réseau depuis le mois de janvier 2024 jusqu'au début de la semaine en cours. «Les principales causes de ces incidents en hausse sont les excavations anarchiques effectuées par des engins appartenant aux différentes entreprises en charge des chantiers dans les communes d'Oran et de Bir El Djir, et ce, sans consulter nos services techniques. Et ce malgré les nombreuses correspondances adressées aux différents organismes et entreprises les exhortant à respecter la procédure en vigueur avant d'entamer des travaux, à savoir l'obtention d'un permis de travail, ce qui permettrait une coordination avec l'ensemble des entreprises, y compris Sonelgaz Distribution» explique la même source. Elle a ajouté que ces atteintes provoquent parfois des perturbations dans l'approvisionnement en gaz et que la répétition de ces incidents engendre des points de vulnérabilité sur le réseau. Les services techniques interviennent à chaque fois pour stopper les fuites de gaz et réparer le réseau, précise la direction de distribution d'Oran Il est à noter que le réseau de distribution du gaz dans la wilaya d'Oran dépasse les 1 168 km. Un programme a été mis en place afin de détecter les fuites et d'inspecter 200 km de réseau dès le début de l'année 2025. De plus, 220 vannes de différents types seront entretenues, tandis que 12 km de réseau de distribution de gaz naturel endommagé par ces atteintes répétées seront remplacés dans plusieurs quartiers des communes d'Oran et de Bir El Djir.

*Hadj H*

PROJET DE CENTRALE ÉLECTRIQUE D'AIN OUSSARA

# L'achèvement des travaux confiés à un groupe chinois



La Société algérienne d'électricité et de gaz-Production d'électricité, (filiale de Sonelgaz), a conclu un accord de principe sur la proposition de la société espagnole «Duro Felguera» de confier les travaux restants du projet de la centrale électrique d'Ain Oussera (Djelfa) à un groupe chinois, qui s'est engagé à achever la construction de la centrale avec une mise en service progressive à partir du neuvième mois suivant l'accord final, a indiqué mercredi un communiqué

de la société. «Dans le but d'achever le projet de construction de la centrale électrique à Ain Oussera, dans la wilaya de Djelfa, la Société algérienne d'électricité et de gaz - Production d'électricité a conclu un accord de principe sur la proposition de la société espagnole «DURO FELGUERA». Ceci, pour confier les travaux restants du projet au groupe chinois composé de trois sociétés (CPECC-APCC-NWEPDI), avec engagement de ce groupe à achever la construction de la

centrale, et mise en service progressive à partir du neuvième mois suivant l'accord final», ajoute le communiqué. La société espagnole «est entrée en phase de pré-faillite depuis décembre 2024 et a arrêté les travaux de construction de la station en juin 2024», précise la même source, ajoutant que «l'application des termes de cet accord de principe permettra, outre la reprise des travaux de réalisation de la station, de mettre fin à l'arbitrage et de préserver les intérêts des deux parties.

JIJEL

## La crédibilité de la justice se mesure à l'aune du degré d'exécution des jugements civils et pénaux rendus

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a déclaré, mardi à Jijel où il effectuait une visite de travail et d'inspection, que la crédibilité de la justice «se mesure à l'aune du degré d'exécution des jugements civils et pénaux qu'elle rend». «La justice ne peut être effective que si les jugements qu'elle rend sont dûment exécutés», a indiqué le ministre dans une intervention en marge d'un exposé sur la situation du secteur de la justice dans la wilaya de Jijel, présenté au siège de la nouvelle Cour, à l'entrée Est du chef-lieu de wilaya. Boudjemaa a ajouté qu'il n'y

aura «aucune tolérance pour les retards dans l'exécution des décisions de justice, que ce soit du fait des juges ou des auxiliaires de justice», avant d'exiger que les décisions soient exécutées dans des «délais raisonnables». Le ministre de la Justice a insisté, d'autre part, sur «la nécessité d'accélérer le rythme de la numérisation du secteur de la justice et l'implication de tous dans ce processus, notamment les auxiliaires de justice tels que les notaires, les experts et les huissiers, qui doivent abandonner tout ce qui est papier, car ils (les auxiliaires de justice) constituent un élément actif dans la réali-

sation de cet objectif. Un objectif, a-t-il encore indiqué, qui s'inscrit dans le cadre des efforts du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a institué un Haut-commissariat à la numérisation chargé de superviser ce processus en raison de son impact positif sur le citoyen et le pays. Boudjemaa avait inauguré, à l'entame de sa visite dans la wilaya de Jijel, le nouveau siège de la Cour où il a été informé de l'état d'avancement des activités judiciaires, avant d'inspecter le service extérieur de réinsertion sociale des détenus au quartier El Foursane du chef-lieu de wilaya.

ALGER

### Le wali inspecte les travaux de réhabilitation du parc d'Oued Smar

Le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi a effectué, mardi, une visite d'inspection du parc urbain d'Oued Smar, en vue de s'enquérir des travaux d'aménagement de cette infrastructure, en prévision de son ouverture prochaine, indique un communiqué de la wilaya. Le wali a écouté des exposés détaillés sur les projets en cours de réalisation pour l'amélioration de l'infrastructure du parc, à travers l'installation des systèmes de traitement du biogaz extrait du site en vue de son utilisation dans l'éclairage du parc, l'entretien du mobilier urbain et l'aménagement des différents pistes intérieures. Il s'agit également de la réalisation d'une salle de projection et d'un musée qui documente les étapes de transformation du site de décharge publique en parc écologique, outre une salle de conférences et un laboratoire. Il est question, en outre, d'étendre le parking pour accueillir 1.200 véhicules, avec la poursuite des travaux de réalisation de parkings supplémentaires au niveau d'autres espaces du parc. Rabehi a également inspecté les travaux d'aménagement de la passerelle pour piétons, ainsi que l'espace dédiée à la réalisation d'une piscine semi-olympique. A cette occasion, le wali a rassuré quant à la livraison des projets dans les délais impartis, à travers le système de travail (8x3), tout en renforçant les moyens humains et matériels en vue d'accélérer la cadence des travaux, enlever les déchets solides de chantier et nettoyer le périmètre du site. Le wali d'Alger a également insisté sur la nécessité de réaménager les entrées du parc, de consacrer des aires de jeux aux enfants et d'accélérer les travaux de couverture d'Oued Smar, a conclu le communiqué.

BMS

### Rafales de vents jusqu'à jeudi dans plusieurs wilayas du pays

Des vents forts, atteignant ou dépassant les 80 km/h, continueront de souffler parfois en rafales, jusqu'à jeudi, sur plusieurs wilayas du pays, selon un bulletin spécial (BMS) émis, mardi, par l'Office national de météorologie. Selon ce BMS placé en vigilance «Orange», ces vents en cours toucheront les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Mascara, Relizane, Tipaza, Alger, Boumerdes, Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Taref, jusqu'à jeudi à 09h00, avec une vitesse oscillant entre 60 et 70 km/h et pouvant atteindre ou dépasser 80 km/h en rafales. Ces vents concernent également les wilayas de Djelfa, M'sila, Batna, Biskra, Ouled Djellal, El M'Ghaïr, El Oued, Touggourt, Ouargla, Ghardaïa, Timimoun, El Meniaâ et Illizi jusqu'à jeudi à 09h00, avec une vitesse de vent oscillant entre 60 et 70 km/h, pouvant atteindre ou dépasser parfois 80 km/h en rafales, avec de fréquents soulèvements de sable réduisant fortement la visibilité. Sont aussi concernées par ce BMS en cours, les wilays de Béchar, Naâma, El Bayadh et Laghouat, jusqu'à mercredi à 18h00, avec une vitesse de vent oscillant en 60 et 70 km/h et atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales avec de fréquents soulèvements de sable réduisant fortement la visibilité. Les wilayas d'In Salah, d'Adrar, de Bordj Badji Mokhtar et de Tindouf sont touchées également par ce changement météorologique, et ce du mercredi à 18h00 au jeudi à 12h00, avec une vitesse de vents oscillant entre 60 et 70 km/h et atteignant ou dépassant parfois 80 km/h en rafales avec de fréquents soulèvements de sable réduisant fortement la visibilité.



## JEUX SCOLAIRES AFRICAINS 2025 :

# L'Algérie fin prête à accueillir cet événement continental



Le ministre des Sports, Walid Sadi, a affirmé, mardi à Constantine que l'Algérie est «fin prête pour accueillir les 1ers Jeux scolaires africains 2025 qui se dérouleront du 20 au 30 août prochains». L'Algérie «est prête et sera toujours prête à accueillir toutes compétitions», a souligné le ministre dans une déclaration à la presse au complexe sportif Abdelhamid-Dameche, au cours d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Constantine, avant d'ajouter que Constantine, «ville sportive par excellence, désignée pour abriter une partie de ces jeux, dispose de tous les moyens humains et matériels pour assurer le succès de cette importante manifestation continentale». Sadi a indiqué que l'organisation de cette manifestation sportive scolaire continentale «réflète la volonté de l'Etat de promouvoir le sport scolaire en tant que véritable vivier de talents naissants», ajoutant que sa visite d'inspection à Constantine lui a permis de voir de nombreuses réalisations modernes qui

confirment l'engagement de l'Etat algérien et des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à soutenir le sport et à promouvoir la pratique sportive. «Nous aspirons à faire de Constantine un pôle sportif national et international apte à accueillir toutes les compétitions sportives internationales, continentales et régionales, comme en témoigne le fait qu'elle a été choisie à plusieurs reprises pour abriter plusieurs compétitions internationales», a encore souligné le ministre. Au cours de sa visite, M. Sadi a fait part de sa décision de créer un lycée sportif, au centre sportif Abdelhamid-Dameche, qui sera le deuxième du genre au niveau national après celui de Draria, à Alger. Le ministre des Sports avait entamé sa visite en inspectant les travaux de construction d'un complexe sportif et de loisirs familiaux, devant être réceptionné le 1er juin prochain, à la cité Boussouf, comprenant un terrain de football, cinq (5) aires de jeux de proximité

revêtues de gazon synthétique, un circuit pour vélos tout-terrain (BMX) et des espaces verts, le tout moyennant un investissement public de 140,4 millions de dinars. Walid Sadi a instruit les responsables locaux concernés à l'effet de travailler en coordination avec le Fédération nationale du sport, afin d'élaborer un programme pour diverses activités sportives au sein du complexe, à l'avenir. Le ministre a également insisté sur l'importance d'achever «à temps» la piste de vélos BMX qui sera la première du genre au niveau national, d'autant qu'il s'agit d'une discipline prévue lors des 1ers jeux scolaires africains, l'été prochain. Inspectant la salle omnisports de la commune d'Ain Smara, qui fait l'objet d'importants travaux de rénovation pour un montant financier estimé à 80 millions de dinars afin d'abriter les compétitions de tennis de table dans le cadre des mêmes jeux, le ministre des sports a enjoint «d'abandonner cette pratique qui consiste à fermer les salles de sport aux jeunes durant la période estivale». Il a indiqué, à ce propos, que des commissions seront dépêchées par ses services pour veiller à l'ouverture de ces espaces sportifs durant l'été. Dans la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, le ministre a souligné la nécessité d'accélérer la construction et l'équipement d'un stade de football d'une capacité de 2.000 places, dont les travaux ont atteint 10 % et pour lequel un budget estimé à 537 millions de dinars a été mis en place. Le ministre des Sports a également relevé que les clubs de football souffrent, à Constantine, du manque de stades. Un point, a-t-il dit, qui doit être pris en compte localement par des propositions de construction d'autres stades afin d'améliorer, à l'avenir, le niveau des clubs.

## LIGUE DES CHAMPIONS EUROPEENNE : Bensebaini passeur décisif et buteur contre son camp face au Barça



Facile vainqueur à l'aller (4-0), Barcelone s'est fait une grosse frayeur en s'inclinant 3 à 1 à Dortmund, auteur d'une remontada inachevée avec un triplé de Serhou Guirassy (5-3 pour le Barça au cumul), en quarts de finale de la Ligue des champions. Passeur décisif puis buteur contre son camp, l'international du BVB Rami Bensebaini a passé une drôle de soirée. Lancé dans la surface de réparation et couvert par le latéral droit français Jules Koundé, Pascal Gross a été fauché dans la surface de réparation par le gardien de but polonais du Barça Wojciech Szczesny. L'arbitre n'a pas hésité pour désigner le penalty, que Serhou Guirassy a transformé sous barre transversale, dans un tir à mi-chemin entre le plat du pied et la Panenka. En début de seconde période, Szczesny a réalisé une double parade devant Karim Adeyemi et Pascal Gross, mais n'a rien pu sur le corner suivant. Rami Bensebaini a repris de la tête au second poteau et remisé sur Guirassy qui y est allé de son doublé à la 49e minute. Si Bensebaini, jusque-là impeccable, a trompé son propre gardien cinq minutes plus tard, Guirassy a inscrit son premier triplé en Ligue des champions à la 76e minute, après un superbe travail de Julien Duranville sur le côté droit. Il a alors repris la tête du classement des buteurs avec 13 réalisations, devant Raphinha (12) et Lewandowski (11), et a redonné espoir aux 81.365 spectateurs du Westfalenstadion, au pied du Mur Jaune, immense tribune debout de 25.000 places.

## OM : Longoria a déjà tranché pour l'avenir de Bennacer !

Ismaël Bennacer avait fait bonne impression lors de ses débuts avec l'OM mais depuis quelques semaines, le milieu de terrain algérien (27 ans) a disparu des radars. Décevant lors de ses dernières apparitions, notamment contre Lens (0-1), l'ancien joueur d'Arles a ensuite raté le Classique à cause d'un souci musculaire et il vient juste d'effectuer son retour sur les terrains.

### L'OM va lever l'option d'achat

Ses débuts à l'OM sont donc mitigés et cela lui a valu certaines critiques notamment celles de Pierre Ménès. «L'apport de Bennacer est très contestable. Il touche beaucoup de ballons mais il prend très peu de risques», avait commenté l'ancien consultant de Canal + après la défaite contre Lens. La semaine passée, Nicolo Schira, spécialiste des transferts en Italie, avançait que les dirigeants de l'OM n'avaient pas encore décidé s'ils allaient lever ou non l'option d'achat auprès de l'AC Milan. Mais selon La Gazzetta dello Sport, ce mer-



credi, c'est désormais chose faite. Le média soutient en effet que le club phocéen a décidé de lever son option d'achat. Celle-ci est de l'ordre de 12 M€ (+ 3 M€ de bonus).

### Bennacer, c'est quoi le problème ?

Très loin de son niveau, Ismaël Bennacer déçoit à Marseille. La

gulièrement connu des blessures légères à intervalles réguliers, Bennacer parvenait toujours à retrouver ses jambes et rappeler à tous qui il est réellement : un joueur de classe internationale, élu à la fois meilleur joueur et meilleur espoir de la Coupe d'Afrique des Nations 2019, puis titulaire indiscutable pendant 5 ans dans une équipe du Milan AC dont il a été, au moins pendant deux ans, le meilleur milieu de terrain. Ce rappel, nécessaire à ceux qui, en football comme ailleurs, voient leurs opinions être aussi volatiles que la météo dans l'Océan Pacifique, ne doit pas pour autant masquer les errements désormais prolongés du joueur.

### Son jeu s'est transformé

Il ne semble pas très difficile d'expliquer la baisse sensible du niveau de Bennacer. La cascade de blessures, d'abord, et plus particulièrement la très grave lésion le 10 mai 2023 au genou, blessure dont la nature lui avait

valu d'être qualifiée de «très rare et très difficile blessure pour un aussi jeune joueur», de l'aveu même de Djamel Belmadi, ont clairement impacté le jeu du milieu de terrain. Jadis, le champion d'Afrique était absolument intenable, multipliant les courses à très haute intensité et, en cumulant ce physique hors norme à des qualités techniques très au dessus de la moyenne, il incarnait le parfait dépassement de fonction si cher au football moderne. À Marseille, le désormais numéro 22 joue totalement différemment. S'il essaye toujours d'être mobile, son jeu balle au pied est stéréotypé, lui qui se contente la grande majorité du temps de remiser en une seule touche. Finies les différences par le dribble, finie encore plus la contribution offensive si importante qu'il avait même joué en tant que numéro 10 à l'AC Milan. Son apport à la possession globale est évidemment intéressant, mais il est peut-être aussi l'un des symboles de cet OM qui ronronne et se montre peu dangereux.

## COUPE DE LA CAF : Le ministre des Sports renouvelle son soutien total au CS Constantine

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a renouvelé son soutien total au CS Constantine, représentant de l'Algérie en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) lors d'une cérémonie organisée lundi soir à Constantine en l'honneur de l'équipe pour la motiver avant la demi-finale (aller) de cette compétition continentale, prévue le 20 avril au stade municipal de Berkane (Maroc).

La Fédération algérienne de football (FAF) prendra en charge toutes les dispositions financières pour le déplacement du Club sportif de Constantine qu'il a appelé «Jeunesse d'Algérie», a annoncé le ministre lors d'un dîner officiel organisé par les autorités locales de la wilaya de Constantine. Il a également souligné "l'importance pour l'équipe de maintenir la même détermination à honorer les couleurs nationales



et à porter haut le drapeau de l'Algérie dans les forums internationaux". A cette occasion, la wilaya et l'Assemblée populaire communale (APC) de Constantine ont également accordé une aide financière au représentant de l'Algérie pour l'encourager dans cette compétition continentale afin qu'il ramène un bon résultat

et poursuive son chemin vers la finale. En clôture de la cérémonie, le ministre des Sports, le wali de Constantine et le PDG de l'ENTP ont été symboliquement honorés par le collectif du CSC dans une ambiance chaleureuse qui traduit la solidarité de la famille sportive et du public algérien autour du CS Constantine.

### COUPE D'ALGÉRIE:

## L'USMA donne rendez-vous au CRB pour une finale passionnante



Au bout d'un match intense, l'USM Alger s'est qualifiée pour la finale de la Coupe d'Algérie de football, 2024-2025, grâce à sa victoire devant l'USM El-Harrach 1-0, après prolongation, (fin du temps réglementaire : 0-0), mardi au stade olympique du 5-Juillet (Alger). Devant plus de 50.000 supporters, la première période a été relativement équilibrée entre les deux équipes, au cours de laquelle chacun voulait prendre le dessus. Après la pause, l'USMA s'est montrée plus dangereuse, mais la défense harrachie, bien en place, a réussi à annihiler les tentatives usmistes, alors que l'emblématique gardien, Faouzi Chaouchi, n'a pas été très sollicité. La fin du temps réglementaire a été à l'avantage de l'USMA, qui a poussé dans l'espoir de trouver la faille, mais ses attaquants ont pêché par manque de concentration devant les buts,

à l'image de la tentative de l'attaquant burundais, Caleb (80e). Durant les prolongations, les «Rouge et Noir» se sont montrés plus entreprenants, ce qui leur a permis d'ouvrir le score, sur un penalty transformé par le capitaine Adem Alilet (105e+1), après que l'arbitre du match ait recouru à l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR). L'USMH a jeté toutes ses forces durant la seconde de la prolongation, mais le club de Soustara a préservé son précieux avantage jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre, Yahia Dahar. Alilet, auteur d'un tackle dangereux à l'approche de la surface de réparation, a été expulsé à la 120e+7. Il s'agit de la première finale pour l'USMA, depuis 2013, et sa consécration devant son voisin du MC Alger (1-0). Plus tôt dans la journée, le CR Belouizdad, tenant du trophée, a validé son ticket pour

la finale, en battant le MC El-Bayadh 1-0 (mi-temps : 0-0), au stade Miloud-Hadefi d'Oran. L'unique but de la partie a été marqué par Abderrahmane Meziane (47e), sur une passe décisive du jeune Boukerchaoui. Détenteur du plus grand nombre de trophées (9), le club de Laâqiba jouera sa quatrième finale de suite, après celles de 2019 (remportée face à la JSM éjaïa : 2-0), 2023 (perdue face à l'ASO Chlef : 1-2, a.p), et 2024 (remportée devant le MC Alger : 1-0). Les deux clubs algériens se sont rencontrés à cinq reprises en finale de «Dame Coupe». Le CRB mène au bal avec trois trophées (1969, 1970, et 1978), contre deux pour l'USMA (1988 et 2003).

### \*Demi-finales :

CR Belouizdad (tenant du trophée) - MC El-Bayadh 1-0  
USM Alger - USM El-Harrach 1-0 (a.p).

### CSC-RS BERKANE : Le Soudanais Mahmood Ismail au sifflet

La CAF a désigné l'arbitre soudanais Mahmood Ali Mahmood Ismail pour diriger la demi-finale retour de la Coupe de la Confédération entre le CS Constantine et le RS Berkane, prévue dimanche 27 avril



au stade Hamlaoui de Constantine (17h00). Mahmood Ali Mahmood Ismail sera assisté par son compatriote Abdallah Mohamed Ibrahim et le Djiboutien Ahmed Liban, alors que le Tunisien Melki Mehrez est nommé comme quatrième arbitre. La chambre de la VAR a été confiée au ghanéen Daniel Larrea, assisté dans sa mission par le Libyen Ahmed Abdulrazag. Pour rappel, la demi finale aller prévue le 20 avril au stade Municipal de Berkane (20h00 algériennes), sera officinée par l'arbitre libyen Mutaz Ibrahim, qui sera assisté par le Tunisien Khalil Hassani et le Libyen Attia Issa Amsaaed. Le quatrième arbitre El Mabrouk Mohamed (Libye). La chambre de la VAR a été confiée à Maria Paquita Rivet (Maurice), assistée de Letticia Viana (Eswatini).

### COUPE D'ALGÉRIE 2024-2025 (1/2 FINALE) : Le CRB bat le MCEB (1-0) et file en finale



Le CR Belouizdad, tenant du trophée, a validé son ticket pour la finale de la Coupe d'Algérie de football, 2024-2025, en éliminant le MC El-Bayadh 1-0 (mi-temps : 0-0), mardi soir au stade Miloud-Hadefi d'Oran. Après une première période largement dominée par le Chabab, le MCEB craqué juste après la reprise, en concédant l'ouverture du score, signée Meziane (47e), sur une passe décisive de Boukerchaoui. Touché dans son amour propre, le MCEB est remonté d'un cran pour refaire son retard, mais ses rares tentatives n'ont pas été fructueuses. Le club de Laâqiba a préservé son court, mais précieux avantage, jusqu'au sifflet final de l'arbitre Yahia Dahar. Il s'agit de la troisième finale de rang pour le club de Laâqiba, après avoir perdu celle de 2023, face à l'ASO Chlef (2-1, a.p) au stade Miloud-Hadefi d'Oran, et remportée l'édition 2024, dans le derby face au MC Alger (1-0), au stade du 5-Juillet (Alger). Les «Rouge et Blanc», éliminés de la phase de poules de la Ligue de champions d'Afrique, misent désormais tout sur l'épreuve populaire pour sauver leur saison, même s'ils restent toujours en course pour reconquérir le titre de champion, perdu la saison dernière au profit du MC Alger. Le CRB affrontera en finale le vainqueur du second carré, prévu ce mardi soir entre l'USM Alger et l'USM El-Harrach, au stade olympique du 5-Juillet à partir de 20h45. Ce derby sera dirigé par l'arbitre Saïd Aouina.

### AVIRON - OPEN DES SKIFFS 2025:

## Le Sport Nautique d'Alger sacré

Le Club Sport Nautique d'Alger est sacré champion d'Algérie 2025 d'aviron, après avoir dominé l'Open des Skiffs, clôturé samedi matin dans le barrage de Béni Haroun, dans la wilaya de Mila. Outre les épreuves des cadets, le SNA avait dominé même celles des juniors et des moins de 23 ans, ce qui lui a permis de remporter haut la main le titre « toutes catégories ». Près de 100 rameurs (messieurs et dames), de différentes catégories d'âge et représentant douze clubs, ont participé à cet évènement, ayant servi également de stage de présélection pour la Direction technique nationale, dans sa quête de repérer les meilleurs éléments susceptibles de renforcer les rangs des différentes sélections nationales. Les douze clubs engagés dans cette compétition sont : SNA, JAACK, SCC, CNA, CNM, IRCA, PC Annaba, Hippone Sub, AO, CSUO, SNAD et la sélection nationale militaire.



## AL NASSR : Ronaldo surprend le monde entier

La superstar portugaise, Cristiano Ronaldo, est en passe de surprendre à nouveau dans son club d'Al Nassr. Ronaldo a actuellement 40 ans, mais n'est pas encore prêt à prendre sa retraite. L'ancien attaquant du Real Madrid fait une promesse sur son avenir.

### Prolongation de deux ans

C'était déjà dans l'air que Ronaldo va prolonger son séjour de deux ans à Al Nassr. Maintenant ce n'est plus qu'une question de temps pour que la nouvelle soit officielle. Le cinq fois Ballon d'or et son club saoudien vont annoncer l'information très bientôt. On révèle que le nouveau contrat de CR7, qui court jusqu'en 2027, va au-



delà de son club Al Nassr. Cela implique même toute la Saudi Pro League dont il est l'ambassadeur, lui donnant droit à un salaire d'environ 200 millions d'euros par saison. Cette saison, Ronaldo est le meilleur

buteur de la Saudi Pro League avec 23 buts. L'ancienne star de Manchester United trouve en Arabie saoudite le moyen d'être en forme pour mieux participer à la Coupe du monde 2026.

## OM : « Ce sont les joueurs et De Zerbi les fautifs »



Crise à l'OM : Patrice Évra défend Longoria et accuse les joueurs et De Zerbi d'être responsables de la chute marseillaise. L'Olympique de Marseille traverse une zone de turbulences critiques. Après un début de saison prometteur, les résultats s'effondrent. Sur les sept dernières journées, le club n'a remporté que deux rencontres pour cinq défaites. La dernière humiliation infligée par l'AS Monaco (0-3) au Stade Louis-II a profondément ébranlé le groupe. L'OM est toujours troisième de Ligue 1 avec 52 points, mais voit fondre son avance. L'Olympique Lyonnais, quatrième avec 51 points, menace désormais directement ses ambitions européennes.

### L'appel à l'union de Longoria

Face à l'urgence, Pablo Longoria s'est exprimé publiquement. Dans un message diffusé sur LinkedIn, il a appelé à la solidarité. Le président

marseillais tente de maintenir une forme de cohésion autour de son projet. Malgré les critiques, certains observateurs saluent sa gestion sur la durée. C'est le cas de Patrice Évra, ancien cadre de l'OM, qui s'est exprimé sans détour.

### Patrice Évra dédouane Longoria

Invité dans l'émission Rothen s'enflamme sur RMC Sport, Patrice Évra a clairement pris la défense de Pablo Longoria. Selon lui, le président ne doit pas porter le poids de la crise actuelle. Il rappelle les réalisations accomplies depuis son arrivée en 2020. « En quatre ans, ce qu'il a fait, c'est énorme. On jugera à la fin s'il n'y a pas de C1 », a-t-il affirmé. Il insiste également sur la nécessité de garder une lecture mesurée de la situation : « Marseille est à sa place maintenant. »

### Les vraies responsabilités selon Évra : De Zerbi et les joueurs

Évra ne se contente pas d'absoudre le président. Il pointe directement les joueurs et Roberto De Zerbi, l'entraîneur, comme responsables de la mauvaise passe. « C'est la responsabilité de l'entraîneur. Ils doivent se qualifier pour la Ligue des Champions », déclare Évra. Pour lui, le collectif est fautif, pas l'organigramme. Il déplore un manque d'engagement sur le terrain.

## FC BARCELONE : La fumée blanche n'est pas pour demain

Le FC Barcelone va revoir la situation de certains de ses joueurs. Le club catalan n'a toujours pas donné d'indication claire à plusieurs d'entre eux, dont le milieu Frenkie de Jong. Arrivé au FC Barcelone en 2019, Frenkie de Jong vit une situation complexe au FC Barcelone. Le Néerlandais, revenu de blessure, n'est plus indispensable au jeu de l'équipe. A quelques semaines de la dernière année de son contrat, le joueur de 27 ans aurait reçu des propositions de clubs étrangers, dont Liverpool, pour un transfert cet été. Plongeant l'ancien milieu de l'Ajax dans une totale incertitude. Puisque la priorité du joueur serait une prolongation avec Barcelone. Fabrizio Romano rapporte les propos de Frenkie de Jong, interrogé juste avant Dortmund-Barcelone. L'international néerlandais (58 sélections, 2 buts) a entretenu le mystère sur son avenir en Catalogne. « Nous sommes dans la phase la plus décisive de la saison, donc concentration totale sur le terrain. Après ça on verra pour mon avenir. Je suis heureux de vivre et de jouer à Barcelone », a-t-il avoué.



### MILAN AC : Jovic pourrait quitter le club et l'Europe !

En fin de contrat du côté du Milan AC, Luka Jovic n'est clairement pas un élément indispensable de l'équipe Rossonero. Un départ est donc d'actualité pour lui, même si le club dispose d'une option pour prolonger son contrat. Plusieurs opportunités s'offrent déjà à lui, en Europe, mais aussi loin du continent, comme l'a indiqué le journaliste italien Nicolo Schira. En effet, l'international serbe (44 sélections) serait dans le viseur de plusieurs formations du Qatar, d'Arabie Saoudite et d'Emirats Arabes Unis.

### BRESIL :

#### Un rebond à Santos pour Sampaoli ?

Libre depuis son départ de Rennes en novembre, Jorge Sampaoli pourrait retrouver du travail au Brésil. Ce mardi, ESPN Brasil annonce que le technicien argentin est en discussion avec Santos pour remplacer Pedro Caixinha, limogé hier. Il n'y a pas encore d'accord, mais les premiers échanges ont été jugés positifs. Après les tentatives infructueuses de Santos pour Tite, Dorival Junior et Luis Castro, «El Pelado» devient le nouveau favori pour entraîner le club de Neymar, où il a laissé une bonne image après un premier passage entre 2018 et 2019. Il avait ensuite coaché deux autres clubs au Brésil : l'Atlético Mineiro (2020-2021) et Flamengo (2023).

### MAN UTD : Fin de saison pour Zirkzee

Buteur contre l'Olympique Lyonnais (2-2), la semaine passée, Joshua Zirkzee (23 ans, 48 apparitions et 7 buts toutes compétitions cette saison) ne jouera plus cette saison. En effet, l'attaquant néerlandais, touché aux ischio-jambiers face à Newcastle (4-1), dimanche, ne sera pas rétabli avant la fin de l'exercice. «C'est difficile pour lui car il progressait dans tous les aspects du jeu et il est difficile pour un joueur de s'arrêter», a soupiré l'entraîneur de Manchester United, Ruben Amorim, devant les journalistes.

### REAL :

#### La cote MyMatch à 36, la plus tentée !

Après sa défaite 3-0 au match aller à Arsenal, le Real Madrid aura fort à faire pour obtenir son ticket pour les demi-finales de la Ligue des Champions. Même si le Real a des chances de gagner son match (cote de 1,86), le match nul paie à 4,00 et une victoire d'Arsenal à 4,00 aussi. Mais quand on regarde le Mymatch sur Winamax le plus joué, on trouve le pari suivant : 'Real Madrid gagne 4-1' et se qualifie soit en prolongations soit aux T.A.B'. Si ce scénario se produit, vous faites un x36 sur votre mise. Donc une mise de 5€ peut rapporter 180€ si ça passe ! Une cote avec un scénario plus simple : « Qualification du Real + les deux équipes marquent » avec une cote de 17,00. A vous de faire le bon choix de paris !

### BARÇA :

#### Six ans plus tard, Laporta savoure

Large vainqueur à l'aller (4-0), le FC Barcelone s'est fait peur au retour sur la pelouse du Borussia Dortmund (1-3) mardi, en quart de finale de la Ligue des Champions. Peu importe pour le président blaugrana Joan Laporta, tout heureux de revoir son club dans le dernier carré, six ans après sa dernière apparition à ce stade de la compétition. «Ce soir, je regarderai le match entre le Real Madrid et Arsenal avec la tranquillité d'esprit d'être en demi-finale six ans après la dernière. Laissez-moi profiter de la demi-finale, l'équipe va très bien et nous sommes sur la bonne voie pour cette saison. Je suis très heureux», a déclaré le boss barcelonais dans des propos rapportés par Sport. Espérons pour le Barça que sa demi-finale - contre le Bayern Munich ou l'Inter, vainqueur en Allemagne à l'aller (2-1) - se passera mieux que la précédente face à Liverpool (3-0, 0-4).

### Guirassy en larme malgré le titre

Malgré son élimination en Ligue des Champions face au FC Barcelone, le Borussia Dortmund s'impose 3-1 au retour. Le Borussia Dortmund a quitté la Ligue des Champions, non sans honneur. Malgré un revers cumulé, le club allemand a offert une prestation pleine de panache lors du quart de finale retour. Serhou Guirassy, auteur d'un triplé, a illuminé la rencontre. Le Signal Iduna Park a vibré ce mardi soir. Le Borussia Dortmund, humilié 4-0 à l'aller par le FC Barcelone, a répondu avec fierté. Une victoire 3-1 à domicile. Une revanche partielle. Trop courte pour inverser le destin, mais assez puissante pour laisser une trace.

#### Serhou Guirassy, une performance d'anthologie

L'international guinéen a été l'âme du Borussia ce soir-là. Il a inscrit les trois buts de son équipe (11e, 49e, 76e). Un triplé de grande classe. Du réalisme, de la puissance et une finition chirurgicale. Avec 13 buts inscrits en Ligue des Champions cette saison, Guirassy devient le meilleur buteur de la compétition. Devant Raphinha, Robert Lewandowski ou encore Harry Kane. Une performance majuscule. « On y a cru jusqu'au bout. Je suis fier. On a montré du beau jeu », a-t-il déclaré à Canal+. Malgré l'enthousiasme, la lucidité est revenue au coup de sifflet final.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

DIRECTION DE L'EDUCATION  
DE LA WILAYA DE TISSEMSILT  
N°.../SPD/D.E./2025

Numéro d'identification fiscale 099138019001037  
Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales  
N° 08 / 2025

La Direction de l'Education de la wilaya de Tissemsilt Lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

**INTITULE D'OPERATION :** Etude, suivi, Aménagement et réhabilitation des établissements du cycle secondaire. En (09) lots séparés comme suit :

- Lot 01 : Travaux Aménagements Au Profit lycée Dilmi Bouras commune ouled bessem (revêtement de la cours)  
Lot 02 : Travaux Aménagements Au Profit lycée abani mokhtar commune beni chaib (Travaux De Raccordement en Gaz naturel au lycée abani mokhtar )  
Lot 03 : Travaux Aménagements Au Profit lycée ahmed ben bella commune tissemsilt (Travaux d'étanchéité bloc pédagogique)  
Lot 04 : Travaux Aménagements Au Profit lycée nous aek commune khemisti (reconstruction mur de clôture et Travaux d'étanchéité bloc pédagogique et logements )  
Lot 05 : Travaux Aménagements Au Profit lycée ibn khaldoune commune layoune (Travaux d'étanchéité bloc pédagogique)  
Lot 06 : Travaux Aménagements Au Profit lycée barbara mohammed commune teniet el had (Travaux D'aménagement de L'étanchéité de L'amphi et réfection du chauffage central)  
Lot 07 : Travaux Aménagements Au Profit lycée serai med commune lardjem (Travaux réfection D'étanchéité Blocs(bibliothèque + laboratoires + auditorium -cage escaliers ))  
Lot 08 : Travaux Aménagements Au Profit lycée mofdi zakaria commune latharia (Travaux Etanchéité (Classes +Bibliothèque) et Revêtement en gazonnement Terrain de Sport  
Lot 09 : Travaux Aménagements Au Profit lycée Abdelmadjid Meziane commune Boucaïd (Revêtement en gazonnement Terrain de Sport )

♦ **Condition d'éligibilité**

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse à tous les soumissionnaires qualifiés pour la réalisation des travaux objet du présent cahier de charges et qui satisfont aux conditions d'éligibilité suivantes :

**POUR LES LOTS :**

- Lot 01 : Travaux Aménagements Au Profit lycée Dilmi Bouras commune ouled bessem (revêtement de la cours)  
Lot 04 : Travaux Aménagements Au Profit lycée nous aek commune khemisti (reconstruction mur de clôture et Travaux d'étanchéité bloc pédagogique et logements )  
Lot 05 : Travaux Aménagements Au Profit lycée ibn khaldoune commune layoune (Travaux d'étanchéité bloc pédagogique)  
Lot 06 : Travaux Aménagements Au Profit lycée barbara mohammed commune teniet el had (Travaux D'aménagement de L'étanchéité de L'amphi et réfection du chauffage central)  
Lot 07 : Travaux Aménagements Au Profit lycée serai med commune lardjem (Travaux réfection D'étanchéité Blocs(bibliothèque + laboratoires + auditorium -cage escaliers ))  
Lot 08 : Travaux Aménagements Au Profit lycée mofdi zakaria commune latharia (Travaux Etanchéité (Classes +Bibliothèque) et Revêtement en gazonnement Terrain de Sport  
Lot 09 : Travaux Aménagements Au Profit lycée Abdelmadjid Meziane commune Boucaïd (Revêtement en gazonnement Terrain de Sport )

- Certificat de qualification et classification professionnelle valide le jour de l'ouverture catégorie un (01) et plus comme activité principale Bâtiment.
- Un chiffre d'affaire moyen des trois dernières années, supérieur ou égal à 1.000.000,00 DA, les bilans financiers doivent être émises par l'administration fiscale.

Certificat de bonne exécution (01) d'un projet de même nature. Le Certificat doit être dater et enregistrer et délivrer par un maître d'ouvrage public

**POUR LES LOTS :** (Destiner Aux Micro-Entreprises ANSEJ.les lots 02et 03 sont destines aux entreprises possédants un certificat de bénéficiant de l'aide de l'état dans le cadre Ansej et Cnac domaine bâtiments )

- Lot 02 : Travaux Aménagements Au Profit lycée abani mokhtar commune beni chaib (Travaux De Raccordement en Gaz naturel au lycée ABANI Mokhtar )  
Lot 03 : Travaux Aménagements Au Profit lycée ahmed ben bella commune tissemsilt (Travaux d'étanchéité bloc pédagogique lycée ahmed ben bella

**CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :**

- ♦ **La première enveloppe représente l'Offre de candidature et contient :**
  - une déclaration de candidature datée et visée
  - une déclaration de probité datée et visée.
    - les statuts pour les sociétés.
    - les documents relatifs aux pouvoir habilitants les personnes à engager l'entreprise
  - tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants
  - Certificat de qualification et classification de l'entreprise en cours de validité..
  - Liste des moyens humains et matériels+assurance.
  - Registre de commerce électronique.
  - Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATPH.
  - les références bancaires (Solvabilité)
    - Instruction aux soumissionnaires, CCAG et le CPS signé et paraphé
  - Carte d'immatriculation fiscale.
  - Extrait de rôle néant ou échéancier.
    - Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés délivré par le CNRC en cours de validité à défaut l'offre du soumissionnaire sera rejetée.
- ♦ **La Deuxième enveloppe représente l'Offre technique et contient :**
  - une déclaration à souscrire datée et visée.
  - Planning d'exécution des travaux.
  - Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite (lu et accepté).
  - Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.
- ♦ **La Troisième enveloppe représente l'Offre financière et contient :**
  - La lettre de soumission datée et visée.
  - Le bordereau des prix unitaires.
  - Le devis quantitatif et estimatif.

La date de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la date de première parution de l'avis dans la presse ou le BOMOP avant 13H 30 min

Les offres seront déposées pour pli porteur chez l'acquéreur à l'adresse ci -après :  
La Direction de l'Education de la wilaya de Tissemsilt , route de l'hôpital Tissemsilt.  
Les soumissionnaires soumettront leurs offres en triple enveloppes séparées et cachetées la première contenant l'offre de candidature, la deuxième contenant L'offre technique et La troisième contenant L'offre financière. Introduites dans une enveloppe extérieure cachetée anonyme ne portant que les mentions suivantes :

♦ **Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales**

♦ **INTITULE D'OPERATION :** Etude, suivi, Aménagement et réhabilitation des établissements du cycle secondaire.

**Lot : à préciser**

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Les offres seront valables pendant Quatre-vingt dix (90) jours après la remise des offres.

L'ouverture des offres techniques et financières se fera en séance publique le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14 H :00, au siège de la direction de l'éducation nationale de la wilaya de Tissemsilt.

Le directeur

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT  
NIF : 40801500046015

**Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 07 /2025**

PROGRAMME : ENTRETIEN DES CHEMINS DE WILAYA -TRANCHE 2020.

PROJET :

**Lot N°07 :** Entretien du CW22 reliant la RN96A au port de Bouzedjar du PK0 au PK1 sur 1 km.

La direction des travaux publics de la wilaya d'Ain Témouchent lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales du projet sus cité.  
Conformément aux articles 36, 37 et 38 de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

**CONDITIONS D'ELIGIBILITE :**

Il s'agit d'un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales et pour que les offres des soumissionnaires soit recevable, ils doivent apporter la preuve qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du marché.

A cet Effet, toutes les offres présentées devront être accompagnées des renseignements suivants :

**A-Capacités professionnelles :**

☐ Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité, activité principale Travaux Publics, catégorie six (06) ou plus.

**B- Capacités techniques :**

- 1- Avoir réalisé des travaux similaire (justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par le maître de l'ouvrage publics sont présent en considération).
- 2- Le délai proposé par les soumissionnaires qui est supérieur au délai administrative fixé à deux (02) mois ne sera pas accepté et sera ramené au délai fixé par le présent cahier des charges, le soumissionnaire qui refuse de s'aligner son offre sera rejetée.

Le délai d'exécution sera justifié par le planning des travaux détaillé.

-- Lettre d'engagement de mise à la disposition à la direction des travaux publics d'Ain Témouchent de tout le matériel nécessaire demandé en cas de risque majeur paraphé, daté et signé par le propriétaire de l'entreprise.

- Un mémoire technique justificatif; (préciser la méthodologie d'exécution des travaux en relation avec les moyens matériels et humains (CV+ diplômes des intervenants) mobilisés par l'entreprise.

\*Cas du groupement momentanée d'entreprises solidaires : les offres présentées par un groupement momentanée d'entreprises solidaires de deux (02) ou plusieurs entreprises associées doivent répondre aux conditions suivantes :

- a) Le chef de file (le mandataire) doit satisfaire les conditions minimales d'éligibilité en termes de capacités techniques et professionnelles définies ci-dessus, en tant que entreprise seule, et doit être majoritaire.
- Pour les autres membres : chaque membre doit posséder un certificat de qualification et classification professionnelles en cours de validité, activité principale dans le domaine du BTPH, catégorie Trois (03) ou plus.

Direction des Travaux Publics, sise au Boulevard djaalab el hadj Haï Zitoune -Ain Témouchent-  
(TEL : 043 77 98 02 / FAX : 043 77 98 04)

Conformément à l'article 47 de la Loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics les dossiers de soumission doivent comprendre un dossier de candidature et deux offres distinctes, une offre technique et une offre financière.

**Le dossier de l'avis d'appel d'offre contient :**

A. Le dossier de candidature (Enveloppe A)

- 1- La déclaration de candidature établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée.
- 2- La déclaration de probité établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée.
- 3- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
- 4- Le certificat de qualification et classification professionnelles.
- 5- Les bilans financiers du soumissionnaire pour les trois dernières années certifiés par un commissaire aux comptes et visés par les services des impôts.
- 6- L'attestation de solvabilité (moins de 3 mois) et le RIB Valide.
- 7- L'encadrement technique justifié par diplôme et CV.
- 8- Moyens matériels à mobiliser pour le projet.
- 9- Les références professionnelles justifiées par attestation de bonne exécution délivrée par un maître d'ouvrage public.
- 10- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les EURL, SARL et SNC exercice 2023.
- 11- Une copie du registre de commerce électronique déposé par CNRC.
- 12- Copie du statut de l'entreprise (pour les sociétés).
- 13- Un extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission.
- 14- Une copie de l'extrait de rôle vierge ou présentant un échéancier de paiement valide le jour d'ouverture (en déplace pas les 03 mois)
- 15- Une copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- 16- Une copie des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH, valide le jour d'ouverture.

B/ L'offre technique (Enveloppe B)

- 1- La déclaration à souscrire établie conformément au modèle réglementaire dûment remplie et signée.
- 2- Le procès-verbal de visite des lieux signé contradictoirement avec le service contractant.
- 3- Le mémoire technique justificatif (Rempli et signé) établie conformément au modèle.
- 4- Le planning d'exécution des travaux établi en fonction du délai proposé, signé
- 5- Le cahier des charges paraphé, cacheté, signé, portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté ".

C/ L'offre financière (Enveloppe C)

- 1- La lettre de soumission dûment remplie et signé.
- 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie, signée.
- 3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie, signé.

\* Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, spécifications et plans figurant au dossier d'Appel d'Offres. La présentation d'une Offre non conforme au dossier d'Appel d'Offres, ainsi que les soumissions qui ne répondraient pas aux conditions arrêtées dans le dossier d'Appel d'Offres, seront rejetées.

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »  
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales

PROGRAMME : ENTRETIEN DES CHEMINS DE WILAYA -TRANCHE 2020.

PROJET :

**Lot N°07 :** Entretien du CW22 reliant la RN96A au port de Bouzedjar du PK0 au PK1 sur 1 km.

La date de dépôt des offres est fixée au 15ème jour à compter de la 1<sup>ère</sup> parution de cet avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, entre 8H et 13H30. Si ce jour coïncide avec un jour de fête ou un jour de repos légal le jour de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres sont déposés au niveau du secrétariat de la direction des travaux publics, sise à l'adresse sus-indiquée. L'ouverture des plis aura lieu le même jour du dépôt des offres à 14H00 au siège de la direction des travaux publics sise à l'adresse sus-indiquée.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le jour et heures indiqués ci-dessus.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de 03 mois et 15 jours (soit 105 jours) à compter de la date de dépôt des offres, néanmoins dans le cas de l'entreprise attributaire du marché, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire conformément à l'article 99 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة الأشغال العمومية و المنشآت القاعدية  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**

**WILAYA DE SAIDA**

Numéro d'identification fiscale (NIF) :408015000020074

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 39 de la loi n° 12/23 du 06/08/2023 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service, la direction des travaux publics de la wilaya de Saida, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N°03 / 2025

▪ **REINFORCEMENT DE LA RN 92 DU PK 83+000 AU 85+700 SUR 2.700 KM .**

Lancé et paru dans les quotidiens : LE CARREFOUR D'ALGERIE (Langue Française) en date 23/01/2025 et الوطني (Langue national) le 27/01/2025 et le BOMOP qu'à l'issue des travaux de la commission d'évaluation des offres en date du 26/02/2025, déclare l'attribution provisoire du marché:

Entreprise	NIF	Montant de l'offre DA-	Délai d'exécution	points
ZOUAOUI MOHAMED	162190101001192	84 553 0720.00	02 MOIS ET 15 JOURS	50.5

Les soumissionnaires peuvent introduire le recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Saida, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis, conformément à l'article 56 du décret présidentiel, les soumissionnaires souhaitant prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres afin d'évaluer leurs candidatures doivent se rapprocher de mes service dans un délai maximum de trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire

ANEP N° 2531006001

17 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : D'ORAN

DAIRA : GDYEL

COMMUNE : HASSI MEFSOUKH

N° :05/2025

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément au décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics .

Le président de l'Assemblée Populaire Communale de Hassi Mefsoukh informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités N° 04/2025 relatif au :

**REHABILITATION CHEMAIN RELIANT DOUAR SBABHA AU VILLAGE BEN MLOUKA**

Que sur proposition de la commission d'analyse des offres en date du 25/03/2025 le marché est attribué provisoirement suivant le tableau cité ci-dessous :

Projet	ETP	Montant	Délai	Point	OBS	N.I.F
REHABILITATION CHEMAIN RELIANT DOUAR SBABHA AU VILLAGE BEN MLOUKA	ETPBH RAFAOUI AMAR	15896020.00 DA	04 mois	59.5 pts	Moins Disante	182292700135119

**NB:** les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent déposer leurs recours auprès de la commission communale des marchés, dans un délai de 10 jours, à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux.

Le président/APC

ANEP N° 2531005890

17 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA  
DAIRA DE MECHERIA  
COMMUNE DE MECHERIA  
NIF 098445025127425

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 alinéa 02 et du décret Présidentiel N° 15/247 du 2 Dhou El Hidja 1436 Correspondant au 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

Le Président de l'APC Méchéria, informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offres national ouvert n° 07/2025 **Etude suivi et realization d'une placette publique près du technicum en 02 lots**

**Lot 01 réalisation d'une placette publique**

Au journal Jeunesse et Eldjomhoria est attribué provisoirement

DESIGNATION DU PROJET	L'ENTREPRISE CHOISIE ET N° D'IDENTITE FISCALE	MONTANT DE L'OFFRE FINANCIERE	DELAIS	CRITERE DE CHOIX
Etude suivi et realization d'une placette publique près du technicum en 02 lots Lot 01 réalisation d'une placette publique	Sekkoum Moussa 198332040033048	49.102.018.00 DA	02 mois	Moins disant après qualification

Tout soumissionnaire contestant cette décision, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics dans un délai de 10 jours à compter de la date de la parution du présent avis aux journaux nationaux et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel sus-cité.

Le Président

ANEP N° 2531005885

17 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPOLAIRE

WILAYA RELIZANE  
DAIRA ZEMMORA  
COMMUNE ZEMMORA

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ**

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 161 du décret 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et délégations de service publics

Le président de l'assemblée populaire communale de Zemmora, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°06/2025 du 03/03/2025 :

**إقتناء شاحنتين ضاغطتين للنفايات المنزلية بحجم 08م3**

Qu'après ouverture des plis le 17/03/2025 . analyse et jugement des offres le 07/04/2025 , le marché est attribué provisoirement à l'entreprise :

N°	Projet	Entreprise	Montant de l'offre en TTC	Délai de Livraison	OBS
01	إقتناء شاحنتين ضاغطتين للنفايات المنزلية بحجم 08م3	SARL DAR EDDIAF MOTORS NIF : 001016100 424675	18.500.000 ,00 DA	45 jours	Qualifier techniquement .et moins disant

\* Pour les autres soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés de se rapprocher de nos service au plus tard de trois (03) jours a compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et dossier de candidature .

\* Conformément à l'article 82, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de ZEMMORA dans un délai de dix (10) jours a compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou BOMOP.

P/APC

ANEP N° 2531005902

17 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

WILAYA D'AIN TEMOUCHENT  
DAIRA DE BENI-SAF  
COMMUNE DE BENI-SAF

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
AVIS D'INFRECTIOSITE

Conformément à la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.  
Conformément Aux Dispositions De L'article 65 Du Décret Présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 Portante Réglementation Des Marchés Publics Et Délégation De Service Public.  
Vu Le P.V De La Commission Des Jugements Et D'évaluation Des Offres De La Commune De Beni Saf évaluation En Date Du 02-03-2025 Le président de l'assemblée populaire De La Commune De Beni Saf Informe Les Soumissionnaires Ayant Participé Dans L'Avis D'appel D'offre Nationale Ouverte Avec Exigences Des Capacités Minimales N°01/2025 délivrer en journal le 06-02-2025 Le Projet Est infructueuse Suivant :

Projets	Montant proposé	Montant Corrigé	Matricule fiscal	Délais	OBS
Acquisition De 03 Camions 8M3 pour évacuation des déchets	Vu la loi 23-12 en date du 05-08-2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics Conformément à l'article 40 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 Portante Réglementation Des Marchés Publics Et Délégation De Service Public.				déclarée infructueuse Le financement des besoins a dépassera le montant d'opération

En vertu de L'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 Portante Réglementation Des Marchés Publics Et Délégation De Service Public.  
L'avis appel d'offre national ouvert avec exigences des capacités minimales N°01 délivrer en journal le 06-02-2025  
Peut introduire un recours dans les (10) jours qui suivants la date de l'avis d'attribution provisoire du projet à compter de la date de la première parution au journal.  
Tous les soumissionnaires sont intéressés de se rapprocher au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

LE PRESIDENT DE  
L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE

ANEP N° 2531005863

17 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité.  
Agence ANEP 01,  
Avenue Pasteur - Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

17 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

"Si L'Algérie s'ouvre au tourisme, ce sera une bonne chose pour ce pays car il est plus beau que la Tunisie et le Maroc réunis.



ayant visité pratiquement tous les pays du monde Je peux affirmer que l'Algérie est le plus beau pays que j'ai eu à visiter."

Yann Arthus Bertrand

JEUNESSE D'ALGERIE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

باسم الشعب الجزائري  
حكم

بالجلسة العلنية المنعقدة بمقر محكمة قدييل بتاريخ : الثاني والعشرون من شهر فيفري سنة ألفين و خمسة عشر برئاسة السيد (ع) : ساسي خالد قاضي  
وبمساعدة السيد (ع) : أكحل نعيمة أمين ضبط  
وبحضور السيد (ع) : بلحاج مونيير وكيل الجمهورية  
صدر الحكم الآتي ببيانه  
بين السيد (ع) :  
1) بوسكين مجاهد ابن عبد القادر ومدرس مكية مواليد 1978  
العنوان : العين الكبيرة بسجراة  
المباشر للخصام بواسطة الأستاذ (ع) : خوجعة سميرة مدعي حاضر

مجلس قضاء : معسكر  
محكمة : محمدية  
القسم : شؤون الأسرة  
رقم الجدول : 14/02243  
رقم الملف : 15/00336  
تاريخ الحكم : 15/02/22  
مبلغ الرسم / 300 دج

بين /

بوسكين مجاهد ابن عبد القادر ومدرس مكية مواليد 1978

وبين /

بوسكين منصورية ابنة عبد القادر ومدرس مكية مواليد 12/09/1974

وكيل الجمهورية

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ابتدائيا حضوريا :  
في الشكل : قبول اعادة السير في الدعوى .  
في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال بتاريخ 19-2014-10 تحت رقم فهرس 1813-14 ومنه اعتماد الخبرة المنجزة من طرف الخبير طالب رشيد المختص في الامراض العقلية و النفسية المودعة لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 2014-11-19 تحت رقم 324-14 و بالنتيجة الحكم ب :  
- الحجر على المدعي عليها في اعادة السير بوسكين منصورية المولودة بتاريخ 12 سبتمبر 1974 بسجراة ابنة عبد القادر ومدرس مكية من تاريخ النطق بالحكم لغاية زوال أسباب الحجر أو صدور حكم مخالف .  
- تعيين المدعي في اعادة السير بوسكين مجاهد المولود سنة 1978 بالعمرى ابن عبد القادر ومدرس مكية مقدما على المدعي عليها في اعادة السير من تاريخ النطق بالحكم لغاية زوال أسباب الحجر أو صدور حكم مخالف على أن يسري أثر ذلك بعد نشر الحكم بالإعلام .  
- إلزام المدعي في اعادة السير المقدم إيداع تقرير دوري كل ستة أشهر عن إدارة أموال المحجور عليه بأمانة ضبط المحكمة ابتداء من تاريخ صيرورة هذا الحكم نهائيا .  
- الأمر بنشر هذا الحكم في جريدة يومية وطنية .  
- أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بذلك على هامش عقد ميلاد المحجور عليها .  
- تحميل المدعي في اعادة السير المصاريف القضائية .  
بذا صدر الحكم و أفصح به جهرا و علنيا بالتاريخ المذكور أعلاه ، و بحسبه أمضيناه مع أمين الضبط .

الرئيس (ع)  
أمين الضبط

17 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

باسم الشعب الجزائري  
حكم

بالجلسة العلنية المنعقدة بمقر محكمة قدييل بتاريخ : الثالث عشر من شهر جوان سنة ألفين و أربعة و عشرون برئاسة السيد (ع) : ويس فاطمة الزهراء شهيناز قاضي  
وبمساعدة السيد (ع) : زنود فتحي أمين ضبط  
وبحضور السيد (ع) : غويوني سيد أحمد وكيل الجمهورية

صدر الحكم الآتي ببيانه

بين السيد (ع) :  
1) بوعلام محمد

العنوان : حاسي بونيف / وهران  
المباشر للخصام بواسطة الأستاذ (ع) : براهمي خيرة مرجع حاضر

ضد /

1) بوعلام عائشة

العنوان : حاسي بونيف / وهران  
المباشر للخصومة بواسطة الأستاذ (ع) : بو عبد الله الأخضر في اطار المساعدة القضائية مرجع ضده حاضر  
2) وكيل الجمهورية لدى محكمة قدييل ممثل النيابة حاضر

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ابتدائيا حضوريا في أول درجة :  
في الشكل : قبول اعادة السير في الدعوى بعد الخبرة .  
في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 18/01/2024 تحت رقم فهرس 24/177 و اعتماد الخبرة المنجزة بتاريخ 08/03/2024 من قبل الدكتور رحيم مجيد المختص في الامراض العقلية و العصبية و بالنتيجة الحجر على المرجع ضدها بوعلام عائشة المولودة في 29/07/1974 بسيدي خضر ( مستغاث ) و تعيين المرجع بوعلام محمد مقدما عليها لي تتولى أمورها الإدارية و المالية و الإنابة عنها في كافة التصرفات القانونية .  
- مع الأمر بنشر هذا الحكم و التأشير به على هامش عقد ميلاد المحجور عليه ، و بسجلات الحالة المدنية ، بسعي من النيابة العامة و بعد هذا التأشير إشهارا .  
- تحميل المرجع بالمصاريف القضائية بما فيها مصاريف الخبرة و مصاريف الدعوى السابقة المحفوظة بذا صدر الحكم و أفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة في التاريخ المذكور أعلاه و أمضينا أصله نحن الرئيس و أمين الضبط

الرئيس (ع)  
أمين الضبط

17 - 04 -2025

jeunesse d'Algérie

CONTRE L'OBESITE

# Élaboration d'un plan national de prévention



Élaboration d'un plan national de prévention contre l'obésité. L'Institut national de santé publique (INSP) a organisé, hier, une journée de formation des médecins enquêteurs et superviseurs des résidences universitaires de la wilaya d'Alger. Cet événement marque le coup d'envoi officiel d'une enquête nationale de prévalence du surpoids et de l'obésité chez les étudiants âgés de 18 à 24 ans, en partenariat avec la Société algérienne d'obésité et des maladies métaboliques (Saomm) et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Cette opération, qui concernera 1.600 étudiants des cités universitaires de la capitale, vise à évaluer la prévalence du surpoids chez les 18-24 ans, à travers des questionnaires et des analyses biologiques. «Toutes les pathologies sont liées à l'obésité, et la prise en charge doit commencer par le poids», a déclaré le Pr Tebaïbia, président de la Saomm. Il a insisté : «Toutes les autres pathologies, au moins une vingtaine, sont liées de près ou de loin à l'obésité. C'est la base de tout processus thérapeutique.» Selon lui, cette condition est, désormais, un facteur central dans le

développement de nombreuses maladies chroniques. L'évolution du phénomène en Algérie inquiète. «Sa prévalence double chez les hommes, triple chez les femmes, avec plus de 30% de femmes obèses», a-t-il précisé. Et d'ajouter : «L'obésité entraîne des complications métaboliques, mécaniques et psychologiques, observées dès l'enfance.» Le Pr Tebaïbia a également souligné les conséquences mondiales : «L'obésité est un facteur de risque direct de plus de 13 cancers. Au-delà d'un IMC de 40 ou 50, la moitié des personnes ne dépasseront pas 70 ans. Si la tendance continue, un milliard de personnes seront obèses d'ici à 2030», a-t-il alerté. Sur l'obésité infantile, il a mis en garde : «Un enfant obèse à 2 ans a de fortes chances de le rester à 35 ans. Il développera tôt une ou plusieurs maladies chroniques, avec un coût sanitaire et économique important.»

### 5 axes pour une prévention efficace

En réponse, un plan national de prévention pour la période 2026-2030 est en préparation, qui repose sur cinq

axes. «Le premier axe vise à encourager une production alimentaire saine, avec des produits moins sucrés, gras ou salés, et l'instauration d'un logo nutritionnel clair», a-t-il expliqué. «Le deuxième axe cible la promotion de l'activité physique à travers l'aménagement urbain, les écoles, les entreprises et les politiques publiques. Le 3e axe concerne la sensibilisation à une alimentation équilibrée dès le plus jeune âge, via les médias, les écoles et les structures sociales», a-t-il ajouté. «Le quatrième axe prévoit des dispositifs de dépistage dans les écoles et entreprises, accompagnés de formations médicales spécialisées.» «Le cinquième axe, enfin, porte sur l'éducation à la santé, en impliquant l'ensemble des acteurs de la société pour faire de la lutte contre l'obésité une priorité nationale», a-t-il conclu. Le Dr Sabrina Grine, responsable d'une consultation spécialisée dans l'obésité, a rappelé que «l'obésité ne se résume pas à un chiffre. Il faut connaître l'histoire du patient». Elle a insisté sur «une approche globale, bienveillante et durable, qui tienne compte des facteurs psychologiques et sociaux».

### MIZO EXPOSE L'ÉTERNEL EPHEMERA L'IFA

## L'art pour soigner les âmes...

L'Institut français d'Algérie, à Alger, abrite depuis le samedi 12 avril, l'exposition de l'artiste Mizo. Intitulée L'éternel éphémère, cette exposition «se veut une réflexion profonde sur la vie, le temps et l'existence, explorés à travers l'art. L'exposition interroge la matière et l'esprit, le visible et l'invisible, le vrai et le faux... autant de paradoxes qui façonnent notre perception du monde.» nous affirmait-on. Au fil des ans et des expériences, Mizo a su affûter son style en explorant de nouveaux médiums tels le dessin, la peinture ou l'acrylique. Il se plaît, aujourd'hui, à les incorporer sur de la photographie, faisant enrichir l'image créative d'une nouvelle vision artistique qui donne de l'épaisseur et du tonus à ses créations. La vie ne tient qu'à un fil. Du dénudé au corps enveloppé d'un tissu blanc qui rappelle le linceul, la momie dé-

composée, ou encore cette nature morte un peu effacée, l'art de Mizo entend sublimer l'incandescent de la vie et peindre l'évanescence résilience qui accompagne le sage après le deuil...

Du corps nu esseulé et amaigri à cet homme pétri dans sa chair de matières, donné à voir à la vertical, il y a comme une tentative de remettre les choses à leur place, en mouvement lent, mais nécessaire, à mettre les pendules à l'heure tout en feignant à ne pas déranger les âmes meurtries.

À faire la paix avec soi-même. Bien au contraire, l'aspiration poétique de l'artiste est d'autant plus belle et profonde qu'elle appelle à la méditation, voire à la contemplation. Sans doute que la sensation du spectateur dépendra du moode de chacun. La violence mortifère dans certains tableaux s'annihile progressivement

derrière la finesse sensuelle du noir et blanc qui vient atténuer le degré de surprise du premier regard posé sur certaines oeuvres... Il est ainsi dans cette vidéo où la voix fluette d'une femme parle tout en donnant à voir un dédoublement de visages flottant dans un magma de silhouettes fantomatiques qui rappellent l'entre deux, entre ici et ailleurs.. Par-delà la consternation, l'exposition de Mizo appelle enfin à l'acceptation du sort et du fatal destin.

La nature ici est invoquée. Entre flore et faune, de la matière altérée, on entrevoit la majesté de cette terre qui se régénère, portant en elle des fruits et des lumières à travers les saisons et les pluies. Lehman ou les jeux sont faits est le titre de ce tableau qui met en scène à juste titre, un corps apparaissant comme celui d'un mort, au-dessus duquel est posé un oi-

seau blanc, comme signe de la vacuité du temps qui passe et la lourdeur charnue du poids des années parcourues, de cette fragilité itinérante sur notre planète.

Fantasmagorique et autant qu'elle est philosophique, cette exposition reflète, croit-on et avec pudeur, l'état d'âme, apaisé, peut-être de l'artiste qui connaît une sorte d'accalmie après la tempête en retrouvant sa boussole, même éphémère... Entre ombre et lumière, entre le noir et blanc des photos et l'aquarelle des peintures en sem- abstrait, se dessine un certain cercle qui exprime pèle-mêle les veines tragiques de la vie auxquelles on n'y peut rien... Il y a le mystère et le repos éternel derrière le masque, ce regard ténébreux, la fleur (du mal de Baudelaire?) Et puis la tête de mort et le blanc enselvant les corps. Ici, quelques fragments qui composent les oeuvres de l'artiste.

INSTITUT CERVANTES**La chanteuse****Karmento en concert**

L'ambassade d'Espagne en Algérie et l'Institut Cervantes d'Alger en collaboration avec le ministère de la Culture et des Arts et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique d'Algérie, vous invitent au concert La Serrana/La montagnarde qui sera animé par la chanteuse espagnole Karmento, le jeudi 17 avril, à partir de 19h au Théâtre national algérien Mahieddine Bachtarzi et le samedi 19 avril, à 18H, au niveau de l'amphithéâtre de l'université Freres Mentouri de Constantine 1. Karmento est une artiste folklorique originaire de La Manche, la terre de Don Quichotte. Karmento, de son vrai nom Carmen Toledo Sanchez, est une artiste folklorique. Née en Espagne, elle s'impose comme une figure montante du paysage musical, alliant avec brio des sons modernes à des racines profondément ancrées dans la musique folklorique et la chanson espagnole. En 2020, elle sort l'album Este devenir, qui lui permet de se positionner comme l'une des grandes figures du néo-folklore espagnol ; cet album est d'ailleurs considéré comme l'un des meilleurs de l'année dans la catégorie Musique de Racines. Son spectacle a été sélectionné dans divers circuits, réseaux de théâtres et catalogues, et la tournée a pris fin avec plus de 130 concerts. Elle a participé au Benidorm Fest 2023, un prestigieux concours musical, avec sa chanson Quiero y duelo, atteignant la finale grâce au soutien unanime du public. Ce single lui a également valu deux nominations aux Prix de la Musique Indépendante en Espagne. Elle a aussi reçu le titre de Fille Préférée de Castille-La Manche. En février 2024, Karmento publie son nouvel album La Serrana, qui reçoit d'excellentes critiques de tous les médias spécialisés, ainsi que deux nouvelles nominations aux Prix de la Musique pour son premier single Fangos. Avec La Serrana, l'artiste de La Manche entame une nouvelle étape, en s'orientant vers un folklore plus avant-gardiste tout en conservant son essence la plus pure.

PARUTION**Hamid Grine dédicacera samedi son dernier livre**

La librairie L'Arbre à dire, 48 chemin Sidi Yahia, organise une rencontre-dédicace le samedi 19 avril, à partir de 15h, avec l'écrivain Hamid Grine autour de son livre Senac et son diable. Soyez les bienvenus !

**ELLE LUI COUPE PLUS DE 2 MILLIARDS DE SUBVENTIONS**

## Harvard rejette les exigences de l'administration Trump

L'administration Trump a annoncé lundi le gel de 2,2 milliards de dollars de subventions à l'université Harvard, l'une des plus prestigieuses au monde, après son refus de se plier aux exigences de la Maison-Blanche. Harvard, comme d'autres universités américaines, a été le théâtre d'une mobilisation étudiante contre l'agression sioniste à Gaza, et donc la cible de la Maison-Blanche depuis le retour au pouvoir de Donald Trump. « La Task Force conjointe de lutte contre l'antisémitisme annonce le gel de 2,2 milliards de dollars de subventions sur plusieurs années », détaille un communiqué du ministère de l'Éducation, ainsi que celui de « contrats pluriannuels d'une valeur de 60 millions de dollars ». « Le harcèlement des étudiants juifs est intolérable. (...) Il est temps que les universités d'élite prennent le problème au sérieux et s'engagent à apporter des changements significatifs si elles veulent continuer à bénéficier du soutien des contribuables », lit-on dans le communiqué. Le gouvernement américain avait annoncé fin mars qu'il envisageait de priver la prestigieuse université d'environ



9 milliards de dollars de subventions fédérales à l'issue d'un « examen complet », l'accusant de laisser prospérer l'« antisémitisme » sur son campus. Début avril, il avait transmis plusieurs exigences à la direction de l'université, notamment la fin des politiques qui « alimentent le harcèlement antisémite ».

### Dans une lettre adressée aux étudiants et au corps enseignant

Le président de l'université, Alan Garber, a assuré qu'Harvard « n'abdiquera pas son indépendance ni ses droits garantis par la Constitution ». « Aucun gouvernement, quel

que soit le parti au pouvoir, ne doit dicter aux universités privées ce qu'elles doivent enseigner, qui elles peuvent enrôler et embaucher, ni sur quelles matières elles peuvent mener des recherches », a-t-il écrit. L'administration Trump avait réclamé à Harvard un « audit » des opinions des étudiants et du corps enseignant, ce à quoi l'institution avait répondu dans une lettre signée par ses avocats : « Harvard n'est pas prête à accepter des exigences qui vont au-delà de l'autorité légitime de cette administration ou d'aucune autre », exigences « en contradiction avec le premier amendement » et qui « empiètent sur des libertés universitaires garanties depuis longtemps par la Cour suprême ». Les subventions fédérales représen-

tent 11% des revenus d'Harvard, sur un budget annuel de 6,4 milliards de dollars. Trump a déjà coupé, pour les mêmes motifs, 400 millions de dollars de subventions à une autre prestigieuse université, celle de Columbia, à New York, qui, contrairement à Harvard, a engagé des réformes drastiques pour tenter de récupérer ces fonds. Elle va se doter d'un nouveau service d'ordre, avec « 36 agents spéciaux » qui pourront « arrêter » des personnes ou les expulser du campus. Plusieurs étudiants ayant manifesté lors de mobilisation pro-palestiniennes et détenteurs d'un visa ou d'une « carte verte » de résident permanent ont récemment été arrêtés aux États-Unis. Dernière interpellation en date : celle de Mohsen Mahdawi, étudiant à Columbia et né dans un camp de réfugiés en Cisjordanie occupée, arrêté lundi par des agents de l'immigration lors d'un entretien en vue de sa naturalisation. Il avait cofondé un groupe d'étudiants palestiniens à Columbia avec Mahmoud Khalil, figure de la mobilisation étudiante pro-palestinienne aux États-Unis, que l'administration Trump tente d'expulser depuis son arrestation, le 8 mars.

### LE MAE IRANIEN A MOSCOU AVANT DES POURPARLERS

## Les capacités militaires de l'Iran sont des « lignes rouges »

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi se rendra à Moscou pour aborder la question des pourparlers entre l'Iran et les États-Unis, avant un nouveau cycle de discussions avec Washington prévu samedi. L'Iran et les États-Unis, qui n'ont plus de relations diplomatiques depuis 1980, ont échangé samedi dernier sous la médiation du sultanat d'Oman sur la question du nucléaire iranien. L'Iran et les États-Unis sont convenus de poursuivre les pourparlers le 19 avril. « Je tiens à préciser qu'il s'agit d'un déplacement qui était déjà prévu », a indiqué, hier, le porte-parole de la diplomatie iranienne, Esmail Baghaï, ajoutant lors d'un point presse que cette visite « en fin de semaine » serait « l'occasion d'aborder les derniers développements liés aux négociations ». La Russie est l'un des membres d'un accord international sur le nucléaire conclu avec l'Iran en 2015, mais aujourd'hui caduc depuis la décision des États-Unis de s'en retirer en 2018. La France, le Royaume-Uni, la Chine et l'Allemagne font également partie du pacte. Les Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique d'Iran, ont affirmé mardi que les capacités militaires et de défense du pays constituaient des « lignes rouges » intouchables.

« La sécurité nationale ainsi que la puissance militaire et de défense font partie des lignes rouges de la République islamique d'Iran, qui ne peuvent en aucun cas faire l'objet de discussions ou de négociations », a déclaré le porte-parole des Gardiens, Ali Mohammad Naini, cité par la radio-télévision iranienne, IRIB. L'Iran et les États-Unis, qui n'ont plus de relations diplomatiques depuis 1980, ont échangé samedi dernier sous la médiation du sultanat d'Oman sur la question du nucléaire iranien. Les pays occidentaux, États-Unis en tête, accusent de longue date l'Iran de vouloir se doter de l'arme nucléaire. Téhéran rejette ces allégations et défend un droit au nucléaire à des fins civiles, notamment pour l'énergie. L'Iran et les États-Unis sont convenus de poursuivre les pourparlers le 19 avril, toujours sous médiation omanaise. En 2018, le président américain Donald Trump avait retiré unilatéralement son pays de l'accord international sur le nucléaire conclu avec l'Iran et rétabli des sanctions. En représailles au retrait américain, l'Iran a progressivement pris ses distances avec le texte. La décision de Donald Trump de se retirer de l'accord avait en partie été motivée par l'absence de mesures contre le programme balistique de Téhéran, perçu

comme une menace pour son allié sioniste. Depuis son retour à la Maison-Blanche, il a appelé l'Iran à négocier un nouveau texte et menacé de bombarder le pays en cas d'échec de la diplomatie. Le porte-parole de la diplomatie iranienne, Esmail Baghaï, a affirmé dimanche que « le seul sujet des discussions sera le nucléaire et la levée des sanctions » imposées à l'Iran. L'influence régionale de l'Iran et ses capacités en matière de missiles figurent parmi « les lignes rouges » de l'Iran, a averti l'agence de presse officielle iranienne Irna. La prochaine session de pourparlers entre l'Iran et les États-Unis aura lieu samedi à Mascate, la capitale d'Oman, a annoncé lundi soir le ministre iranien des Affaires étrangères, selon l'agence iranienne Irna. « En réponse à une question d'Irna lundi soir, (le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères) Esmail Baghaï a dit qu'après des consultations, il a été décidé de tenir le prochain round de discussions dans la capitale omanaise le 19 avril », a écrit l'agence. Les chefs de la diplomatie néerlandaise et italienne, Caspar Veldkamp et Antonio Tajani, avaient précédemment affirmé que cette seconde session, après celle de samedi déjà à Oman, se tiendrait à Rome.

### LES ÉMIRATS DISENT VOULOIR SOUTENIR LA RECONSTRUCTION DE LA SYRIE

#### Première visite officielle du président al-Chareh au Qatar

Le président syrien Ahmad al-Chareh effectuait, hier, sa première visite officielle au Qatar depuis son arrivée au pouvoir en décembre, a déclaré le chef de la diplomatie syrienne qui l'accompagne. Les autorités syriennes cherchent l'aide des riches monarchies du Golfe pour reconstruire le pays dévasté par 14 ans de guerre civile. « Nous accompagnons, aujourd'hui, le président Ahmad al-Chareh pour sa première visite présidentielle dans le pays qui s'est tenu aux côtés des Syriens depuis le premier jour et ne les a jamais abandonnés », a déclaré, sur X, Assaad al-Chaibani, qui s'était déjà rendu à Doha à deux reprises. Ahmad al-Chareh, à la tête du groupe islamiste radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS), a dirigé la coalition de rebelles qui a renversé le 8 décembre le président Bachar al-Assad après une offensive éclair. L'émir du Qatar avait été fin janvier le premier chef d'État à se rendre à Damas depuis l'éviction de Bachar al-Assad. Le Qatar, principal soutien régional des nouvelles autorités syriennes, a été le deuxième pays, après la Turquie, à rouvrir son ambassade dans la capitale syrienne, au lendemain de la fuite de Bachar al-Assad à Moscou, et a plaidé pour une levée des sanctions imposées à la Syrie. L'État du Golfe, qui s'est engagé à soutenir la réhabilitation des infrastructures syriennes dévastées par la guerre, avait annoncé qu'il fournirait à la Syrie 200 mégawatts d'électricité et en augmenterait progressivement la production. Chareh s'est rendu dans plusieurs autres pays arabes, dont l'Arabie saoudite, depuis sa prise de fonction.

### LES BOMBARDEMENTS MEURTRIERS CONTINUENT A GHAZA

#### Le Hamas répondra à la proposition de trêve après consultations

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a annoncé lundi dans un communiqué qu'il répondrait à la proposition du gouvernement sioniste d'une trêve temporaire dans la bande de Gaza après « les consultations nécessaires ». Plus tôt, un responsable du Hamas avait confirmé que celui-ci avait reçu une proposition de trêve mais précisé qu'une condition posée par l'entité sioniste pour mettre définitivement fin à la guerre — le désarmement du mouvement — violait ses lignes rouges. Selon ce responsable, la proposition sioniste prévoyait « la libération de la moitié des otages » la première semaine après l'accord en échange d'un cessez-le-feu d'« au moins 45 jours » et l'entrée d'aide dans le territoire palestinien. Dans sa proposition transmise via les médiateurs égyptiens, l'entité exige aussi le désarmement du Hamas et de toutes les factions armées palestiniennes à Gaza pour mettre « une fin permanente » à la guerre à Gaza, « une ligne rouge (...) non négociable », a dit le responsable du Hamas.

**Heures de prières**

Fajr 05:32  
Dhuhr 13:07  
Asr 16:46  
Maghrib 19:32  
Isha 20:53



www.jeunessedalgerie.dz

# jeunesse d'Algérie



Quotidien national d'information

JEUDI 17 AVRIL 2025

FORUM ALGERO-AMERICAIN DE L'ENERGIE 2025

## Hachichi réaffirme les objectifs de Sonatrach



Le PDG du groupe Sonatrach, M. Rachid Hachichi, a pris part hier mardi à Houston aux Etats-Unis aux travaux du forum algéro-américain de l'Energie 2025, indique un commu-

niqué de Sonatrach. Organisé par le conseil d'affaires algéro-américain et la Chambre Bilatérale Algéro-Américaine, avec le soutien de l'Ambassade d'Algérie à Washing-

ton, cet événement important du secteur énergétique a réuni les acteurs économiques des deux pays avec la perspective de renforcer le partenariat entre les deux pays.

IRIS

## Le groupe se lance dans la construction automobile en partenariat avec le chinois Chery

Le groupe algérien Iris, leader dans le secteur de de l'industrie de l'électronique et de l'industrie pneumatique, se lance dans la construction automobile en partenariat avec le géant automobile chinois Chery. En effet, la filiale du groupe algérien Cars Tech a signé ce mardi 15 avril une joint-venture avec Omoda & Jaecoo, filiale du groupe chinois, « pour un investissement industriel majeur dans la construction automobile en Algérie », selon un communiqué du groupe Iris.



BMS

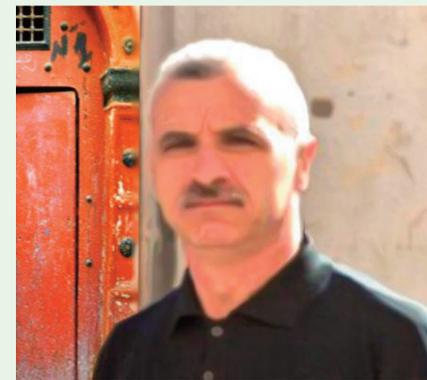
## La neige fait son retour



Une vague de froid, accompagnée de chutes de neige et d'une baisse des températures, touchera ce mercredi plusieurs wilayas du pays, indiquent les services de Météo d'Algérie. Ainsi, les wilayas de Tlemcen, Tizi-Ouzou, Sétif, Batna, Khenchela, Djelfa, Tissemsilt, Tiaret et El Bayadh sont concernées par cette alerte et placées en vigilance jaune ce mardi jusqu'à 15h avec des chutes de neige qui affecteront plusieurs zones de ces wilayas.

### La chronique

#### LA PRÉSENCE DES ABSENTS



Il est une force plus puissante que la mort : la présence des absents dans la mémoire des vivants. Non, je ne crois pas que ceux qui nous quittent disparaissent à jamais. Leur esprit persiste, invisible mais palpable. Une présence inexplicable pour le commun des mortels, et pourtant si réelle. Elle se manifeste de mille façons, discrètes et mystérieuses. Ils sont là, sans que nous sachions comment. Je me suis souvent interrogé sur les rêves, ces rencontres nocturnes où ils nous visitent. Et si le rêve était une autre dimension de l'existence, un espace parallèle où nous pouvons encore les toucher du doigt ? La mort ne serait-elle alors qu'un commencement, le seuil d'une vie que nous ne comprenons pas encore ? L'humanité n'en est qu'aux prémices du savoir, et tant de mystère demeurent. Oui, nos morts ne nous quittent jamais, sauf si nous choisissons de les oublier, de rejeter leur souvenir ; mais tant que nous leur réservons une place en nous, ils demeurent, intangibles et pourtant bien vivants. J'ai longtemps vu la vie comme éphémère et la mort comme l'absolu, l'éternel. Mais si la mort ouvrirait la porte de l'éternité, tout prendrait un autre sens. À moins que ce ne soit l'amour, seul capable de transcender le temps, qui nous offre cette vérité de l'immortalité. Comme l'écrivait Prévert : « La vie est une cerise, la mort est un noyau, l'amour est un cerisier. » Ils sont là, indéniablement. Comment expliquer sinon que je pense parfois à travers mon père, comme si sa pensée guidait encore mes réflexions ? N'est-ce pas prodigieux ? Il suffit de fermer les yeux pour voir le sourire de sa mère, comme un rayon de lumière traversant le temps. N'est-ce pas là la plus belle des magies ? ( À Zitouni mon très cher ami qui vient de perdre son papa. )

**Abdellah Ouldamer**